

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination multiple. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dép^{ts}: 5 cents la copie

12^{ME} ANNÉE, No 576—SAMEDI, 18 MAI 1895

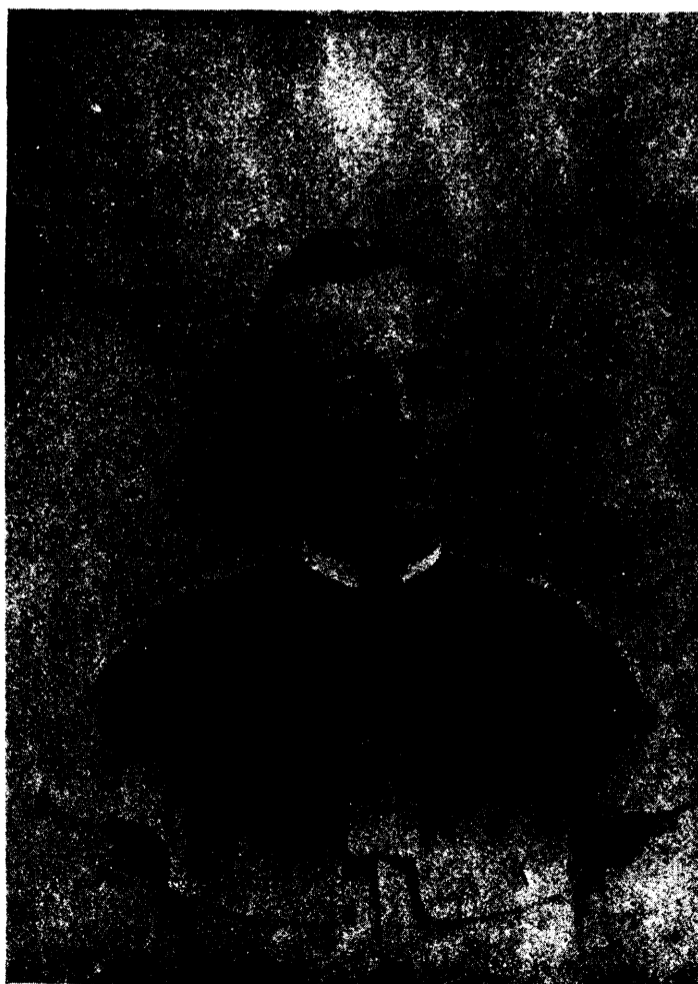
BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



L'HONORABLE M. J.-E. ROBIDOUX
LE NOUVEAU BATONNIER DU BARREAU DE MONTRÉAL



M. L'ABBÉ MOREAU
EX-AUMONIER DES ZOUAVES PONTIFICAUX, DÉCÉDÉ



M. J. MARMETTE
HOMME DE LETTRES, DÉCÉDÉ

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 18 MAI 1895

SOMMAIRE

TEXTE. — Chronique étrangère, par A. d'Audeville. — Galerie canadienne : L'honorable J.-E. Robidoux ; M. le chanoine Moreau, par P. Colonnier ; M. Joseph Marmette, par P. C. — Carnet du *Monde Illustré*. — Mémorial nérologique. — Poésie : Le printemps, par Joseph A. — Notes de voyages, par Raoul Bresseau. — Carte des grands lac, 1670, par Benjamin Sulte. — Océan de fer. — Nouvelle : Elle et lui (avec gravure), par Paul Riel. — Symphonie du printemps, par André Theuriot. — La meilleure position pour dormir (avec gravure). — Etudes historiques : Notre-Dame de Portneuf, par Pierre-Georges Roy. — La goutte et l'électricité, par Emile Gauthier. — Petites inventions (avec gravure). — Pot de pensées. — Choses et autres. — Jeux et récréations. — Feuilletons : La mendiant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin. — Le secret d'une tombe, par Emile Richebourg.

GRAVURES. — Galerie canadienne : Portraits : L'honorable M. J.-E. Robidoux, le nouveau bâtonnier du barreau de Montréal ; M. J. Marmette, homme de lettres, décédé ; M. l'abbé Moreau, ex-aumônier des Zouaves pontificaux, décédé. — PAX : Le service obligatoire a transformé la terre en un champ où il ne pousse plus que flottes, artillerie, engins, cuirasses, épées. Le Christ seul peut résoudre la question sociale en plantant sa croix pacifique sur cet océan de fer. — A travers le Canada : Région du nord : Vues prises dans les environs de Sainte-Agathe.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE



A paix semble sur le point de se conclure entre la Chine et le Japon ; cela serait même sans doute chose déjà faite, sans la crainte de mécontenter les grandes puissances. Cette crainte n'est pas toujours, comme celle du Seigneur, le commencement de la sagesse, mais

elle n'en est pas moins efficace.

Les organes officieux de Saint-Petersbourg assurent que le gouvernement russe s'opposerait à toute annexion territoriale ; ceux de Berlin affirment que le gouvernement allemand s'associerait à tous ceux qui protesteraient contre les prétentions excessives des Japonais : les Français, comme d'ordinaire, en ces derniers temps, se disposent à laisser régler la question, à laquelle pourtant ils sont des plus intéressés, sans s'en mêler, et les Anglais au contraire se préparent à agir. Car s'il est difficile de prévoir de quelles provinces le Japon spoliera la Chine, on peut du moins

assurer que l'Angleterre ne laissera pas ainsi dépouiller son excellente amie la Chine, sans vouloir conserver d'elle un souvenir, quelque petite île ou quelque grand port ; John Bull est de ces gens qui n'aiment pas qu'on vole les autres, quand ils n'ont aucune part au partage.

* *

Puisque j'ai reparlé de l'Angleterre qui a déjà fait les frais dans une de mes précédentes causerie, il serait fâcheux de passer sous silence une délicieuse nouvelle qui nous arrive d'Egypte.

Dernièrement, par ordre, tous les journaux égyptiens publiaient, en tête de leur première page, cet avis officiel, émanant du service de la police :

« Tout indigène doit veiller à ce qu'aucun mal ne soit fait à un soldat anglais ; il évitera de s'approcher d'un soldat en état d'ivresse, bien qu'il soit cependant tenu de lui porter secours, au cas où son état le nécessiterait. »

Chaque mot de cette admirable circulaire mériterait d'être savouré. D'habitude ce sont les soldats qui sont au besoin chargés de protéger la population ; ils peuvent être requis et seraient traités en criminels s'ils ne secourraient pas ceux qui les appellent à l'aide. Mais en Egypte, c'est bien différent, car les Anglais ne s'étant, ainsi qu'on le sait, implantés dans le pays que pour protéger les indigènes, il est évident qu'en retour de tant de dévouement, ceux-ci doivent aide et secours à ces aimables défenseurs. Mettre l'armée sous la protection de la population lorsqu'on est en pays étranger, est assurément une idée neuve.

Mais que dire de cette touchante sollicitude de la police pour les ivrognes anglais. Il est vraisemblable que les sociétés de tempérance imaginées par ce peuple intempérant ont inondé l'Egypte de leurs sages recommandations ; l'œuvre n'est-elle pas dignement complétée, par cet enseignement officiel du respect particulièrement dû aux pochards, lorsqu'ils sont Anglais.

Cette note qui nous explique comment l'armée d'occupation de l'Egypte est beaucoup plus occupée qu'on ne le pense généralement, donne une idée du nombre respectable d'ivrognes qui se rencontrent sous l'uniforme britannique. Mais si elle se montre vraiment maternelle dans sa tendre prévoyance pour ces titubants foudres de guerre, combien elle doit embarrasser les pauvres indigènes ! — Il semble en effet bien difficile de porter secours à quelqu'un, fût-il ivre, tout en évitant de l'approcher, et la seule façon d'interpréter cette double injonction est de se ranger poliment au passage des soldats, lorsqu'ils débambulent par les rues, en décrivant les zigzags, dont ils sont, paraît-il, coutumiers.

Heureux ivrognes et pauvres Egyptiens !

* *

De graves événements semblent se préparer entre la Suède et la Norvège ; ces deux nations associées, mais non fondues, unies physiquement mais non de cœur, paraissent marcher vers le divorce, qui ne se fera pas sans quelques déchirements. Mais nous avons assez à parler des faits accomplis sans chercher à prévoir l'avenir.

En Portugal, par exemple, c'est une véritable révolution que, très pacifiquement d'ailleurs, vient d'accomplir le roi, en bouleversant la loi électorale. Cela dépasse bien un peu les pouvoirs ordinaires d'un roi constitutionnel, mais ne savons nous pas, par notre récente expérience, que le rôle ordinaire des gardiens attitrés des constitutions est de les violer, le jour où elles gênent leurs intérêts ou leurs passions.

Il y a d'ailleurs d'excellentes choses, dans ce croc-en-jambe donné par le roi de Portugal à la loi électorale. Dans le but de diminuer les influences locales et les corruptions des électeurs par les candidats, on remplace en quelque sorte le scrutin d'arrondissement par celui de liste, et, détail bien surprenant, on limite à vingt le nombre des médecins et des avocats qui pourront siéger à la Chambre des députés.

Le nombre total des représentants du peuple n'étant que de cent vingt, cette proportion de médecins et d'avocats paraîtra d'ailleurs largement suffisante aux personnes qui n'ont jamais eu quelles aptitudes spéciales appellent avocats et médecins à se dévouer en si grand nombre au gouvernement de leurs concitoyens. Voilà pourtant une réforme qui aurait peu de chance d'être acceptée ici : Il y a trop d'intéressés.

* *

Sans chercher de transition de gens à bêtes, permettez-moi de vous annoncer, si vous l'ignorez, que les vulgaires moineaux, qui donnent tant de gaieté aux villes, menacent la Tunisie et l'Algérie d'effroyables dégâts.

Déjà, aux Etats-Unis, ils ont commis de terribles déprédations, mais dans les pays en question, on commence à craindre qu'ils ne deviennent prochainement un fléau tout aussi redoutable que les sauterelles.

Pièges, filets, glu, tous les vieux procédés classiques sont impuissants à restreindre l'invasion, et les cultivateurs désolés font appel à la science pour découvrir quelque virus microbien qui sème sûrement la mort chez cette engeance de pillards. Nous verrons si la science cette fois encore fera faillite à ce qu'on attend d'elle.

Les gens plus pratiques songent à convertir ces moineaux en pâtés d'alouettes, ce qui permettrait de changer la ruine en source de revenus.

C'est ainsi, du reste, que des gens industriels ont utilisé les lapins qui ruinent l'Australie, en s'enrichissant par la création de grandes fabriques de produits alimentaires.

* *

On peut encore faire fortune en Australie, d'ailleurs, en dépit des lapins.

Le consul d'une puissance européenne, avisé qu'une femme de son pays, qui avait été chercher sa vie dans cette contrée, venait d'hériter d'un million, ne parvenant pas à la retrouver, s'adressa finalement à la police, en promettant une prime à un agent habile.

Notre homme se met en campagne et, quelques semaines après, vient réclamer sa prime.

— Vous avez retrouvé la femme ?

— Je l'ai retrouvée.

— Ou est-elle ?

— Chez moi : voici tous ses papiers en règle, je l'ai épousée hier au soir.

A. D'AUDEVILLE.

A mesure que nous avançons dans notre carrière, il semble qu'elle s'étend sous nos pas et que le terme se recule à nos yeux. — SAINT EVREMONT.

L'intérêt général du Canada, qui est notre patrie commune, doit dominer les intérêts de race et de caste ; nous ne devons pas oublier, nous, les habitants de ce pays, appelés à créer un grand peuple, que si nous sommes Français, Anglais, Écossais ou Irlandais, nous sommes aussi Canadiens ; et que ce titre peut suffire à notre orgueil, comme il doit satisfaire notre légitime ambition. — HONORÉ MERCIER.



L'HONORABLE J.-E. ROBIDOUX

Le nouveau bâtonnier du Barreau de Montréal est un de nos avocats les plus éminents.

Né à Saint-Philippe, dans le comté de Laprairie, le 10 mars 1844, a fait d'excellentes études au collège de Montréal, puis au collège des Jésuites, a étudié le droit chez MM. Abbott & Dorman, et a été reçu avocat en 1866.

A été professeur de droit civil à l'Université McGill.

Candidat pour les élections fédérales dans le comté de Laprairie en 1882. Défait par 101 voix par M. Pinsonneault.

Elu le 26 mars 1884, M.P.P., pour le comté de Châteauguay, par 151 voix contre M. A.-F. Quinn; réélu en 1886, par 199 voix, contre M. Derome et en 1890 contre M. Quinn.

A été secrétaire provincial et procureur-général sous l'administration Mercier.

Nommé, en 1894, président de la Société des gradués du collège McGill (c'est le seul Canadien-français qui ait jamais été appelé à cette charge).

A été, en 1878, chargé par le gouvernement de faire une enquête sur l'organisation et l'efficacité du travail des employés, dans les bureaux du Palais de Justice de Montréal, et a fait partie de la commission du Palais Législatif en 1884.

Maniant la plume aussi facilement que la parole, l'ex-ministre provincial a collaboré souvent à plusieurs journaux sous différents pseudonymes.

M. Robidoux s'est marié en premières noces en 1869, avec Mlle Sophie Sancerre, et en 1878 avec Mlle Clara Sancerre.

M. LE CHANOINE MOREAU

Le vénéré M. Moreau, décédé le 29 avril, dans la paroisse de Saint-Barthélemy, dont il était le curé, est né le 18 août 1834, à Repentigny; il était fils de Benjamin Moreau et d'Angélique Lareau. Il fut ordonné prêtre le 19 mars 1859 et nommé chapelain de la cathédrale. Ses vertus et son zèle attirèrent sur lui l'attention de Mgr Bourget, qui le désigna comme aumônier aux zouaves pontificaux canadiens, partant pour Rome en 1868.

Il sut accomplir sa mission de façon à se gagner l'estime et l'admiration des soldats qu'il accompagnait, et qui le considéraient comme un père. Il partagea leurs misères, leurs fatigues avec un dévouement héroïque et ceux qu'il avait soutenus le long du chemin de ses bonnes exhortations, le retrouvèrent encore sur le champ de bataille, se prodiguant généreusement, pour porter à ses chers zouaves, sous le feu de l'ennemi, les dernières consolations et les secours suprêmes.

Revenu au pays, il ne considéra point sa mission comme terminée, et au moment où chacun songeait à prendre enfin un peu de repos, il se mit de nouveau à l'œuvre; il voulut rendre hommage à la bravoure des zouaves canadiens, et raconter au monde leurs grandes actions dont il avait été témoin, et auxquelles, sans doute, il avait participé. C'est alors qu'il fit paraître ce livre si précieux pour nous: *Nos Croisés*.

Mais ce n'était pas encore assez: pour ouvrir un débouché à plusieurs de ses zouaves qui avaient, pour le suivre sur le champ de bataille, perdu leur situation primitive, il fonda, sur les bords du lac Mégantic, une colo-

nie agricole: "Piopolis," dont les premiers pionniers furent des zouaves pontificaux.

Ces mêmes hommes, qui avaient combattu pour le soutien de leurs croyances, se mirent courageusement à l'œuvre pour faire fructifier, sous le soc des charrues, le sol fécond de leur pays, et "Piopolis" est maintenant devenue une paroisse florissante.

La mort nous a enlevé ce bon, ce vrai patriote canadien: que son nom soit inscrit profondément dans nos cœurs, car c'était là l'un de ces hommes forts et humbles qui font le bien sans bruit: leur nom ne remplit point les journaux, mais leur œuvre est comme ces sillons profonds que trace silencieusement le laboureur solitaire, mais d'où sortira un jour la moisson vigoureuse, les épis blonds et pleins qui seront la nourriture robuste de nos fils et dont la Patrie couronnera sa tête.

P. COLONNIER.

M. JOSEPH MARMETTE

LE MONDE ILLUSTRÉ a cru remplir un devoir en publiant le portrait de feu M. Jos. Marmette, le romancier canadien, dont le pays déplore la perte récente. Nous y joignons quelques notes biographiques, destinées à faire connaître les principaux événements de la vie de cet écrivain distingué.

M. Marmette est né en 1845, à Saint-Joseph de Montmagny, et était fils du Dr Marmette, coroner du district de Montmagny, et doyen des médecins de la province de Québec; sa mère était fille de sir Étienne-P. Taché, homme d'Etat canadien.

Après avoir terminé ses études de droit, le jeune Marmette était employé à la Trésorerie de Québec, quand, en 1882, il fut choisi et envoyé comme représentant à Paris, par le gouvernement d'Ottawa. A son retour, il fut préposé aux archives, à Ottawa, et fut de nouveau envoyé en France, pour y rechercher des documents historiques, concernant le Canada. Ce fut encore lui que le gouvernement envoya, en 1885, comme représentant de la Puissance à l'exposition des colonies à Londres, où il fut reçu par le marquis de Lorne, qui lui manifesta une grande amitié. Deux ans plus tard, il retourna en France pour y réunir de nouveaux documents historiques dont il enrichit le département des Archives d'Ottawa: il était chef de ce département quand la mort vint le surprendre. M. Jos. Marmette était donc un savant, en qui nos hommes d'Etat ont toujours eu une grande confiance qu'ils lui ont prouvée en plusieurs occasions, en le chargeant de missions bien délicates, mais c'est aussi comme romancier historique qu'est connu cet homme remarquable.

Ses principaux romans, dont trois ont paru dans *l'Opinion Publique*, sont: *François de Bienville*, *l'Intendant Bigot*, *Le chevalier de Mornac* et *La fiancée du Rebelle*. Il faut y ajouter: *A travers la vie*, actuellement en cours de publication dans la *Revue Nationale*.

Ces romans, d'un puissant intérêt historique et littéraire, ont été pour les Canadiens ce que furent pour les Français les romans historiques de Dumas; ils assureront à M. Marmette un nom fameux dans les lettres et un souvenir impérissable dans le cœur de tous les Canadiens-français.—P. C.

Il ne faut pas parler aujourd'hui et demain, il ne faut pas s'associer aujourd'hui et demain, il faut parler toujours, écrire toujours, pétitionner toujours, s'associer toujours, jusqu'à ce que le but soit atteint et le droit satisfait. Il faut laisser la patience de l'injustice et forcer la main à la Providence.—O'CONNELL.

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Le 10 courant, toute la charpente en bois qui demeurait encore debout, sur l'emplacement du cyclorama en démolition, s'est écroulée avec un fracas terrible. Personne n'a été blessé.

* *

La semaine dernière, on a procédé, en présence des principaux représentants de la population anglaise de Montréal, au dévoilement des premiers bas-reliefs de la statue de sir John-A. Macdonald, au Dominion square.

* *

Louise-Juliette Patenotre, enfant de M. Patenotre, ambassadeur de France à Washington, a été baptisée le 6 courant, à l'ambassade française, par Mgr Satolli. Le cardinal Gibbons agissait comme parrain.

* *

M. l'abbé Dugas, curé de Sainte-Anne des Plaines, comté de Terrebonne, a été dimanche de la semaine dernière, en disant la messe, frappé d'apoplexie. Aujourd'hui il est un peu mieux mais on redoute un dénouement fatal.

* *

Le 11, à Québec, un éboulement assez considérable s'est produit dans la nuit, mettant en émoi les habitants de la rue Saint-Paul. Un hangar seulement a été démolé, mais on s'attend à ce que quelques autres quartiers de roc s'écroulent eux aussi dans un avenir rapproché.

* *

On annonce que les troupes françaises, après un combat acharné, se sont emparées de la ville de Moroway. Cette ville est située à cinquante milles à l'intérieur de Madagascar et était défendue par 400 soldats commandés par les deux fils du premier ministre de la reine Ranavalona.

* *

Mardi de la semaine dernière a eu lieu au Cercle Ville-Marie une grande séance donnée sous les auspices de la Société de Colonisation de Montréal. Malgré le violent orage survenu peu avant l'heure d'ouverture, la soirée a été un véritable succès. Deux conférences, l'une par l'honorable M. Nantel, l'autre illustrée de projections à la lumière oxydrique, par le Dr Brisson; musique par MM. Saucier, Létondal, Tassé, et Mlles Pepin et Terrault; déclamation par Mme S. Grondin, de Québec, tel a été le menu exquis de la soirée brillamment couronnée par les discours de M. Rolland, président de la société, et de l'honorable M. Chapleau.

* *

Nous avons reçu, de MM. Laprés & Lavergne, les photographes bien connus du public Montréalais, les six ravissantes vues des environs de Sainte-Agathe, que nous publions dans une autre page. LE MONDE ILLUSTRÉ a toujours regardé comme un devoir de faire connaître, partout où il passe, les beautés de notre cher Canada; aussi est-il heureux d'accepter la coopération des artistes qui veulent bien l'aider dans cette tâche patriotique. Ces six vues sont fort bien prises et sont du plus délicieux effet: nos lecteurs éloignés surtout, nous sauront gré, croyons-nous, de leur envoyer ces jolis souvenirs de la mère-patrie.

MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Boisvert (née Henriette Dumont), arrivée le 7 courant, à l'âge de quarante ans et dix mois.

Bonne, charitable, dévouée, aimable, elle avait su se créer un cercle nombreux d'amis qui garderont toujours son souvenir, de même que les quatre petits orphelins qu'elle a laissés pour déplorer sa perte.

Les funérailles de Mme Boisvert ont eu lieu jeudi, le 9 courant, à l'église Sainte-Brigide. La dépouille mortelle a été suivie par un grand nombre de personnes.

La regrettée défunte était l'unique sœur de notre collaborateur, M. G.-A. Dumont.

Qu'elle repose dans le Seigneur.

LE PRINTEMPS

L'hiver commence à disparaître,
Et la neige quitte les champs,
Bientôt tout joyeux va renaître
Le printemps.

Dans la rustique bergerie,
Les petits agneaux turbulents
Ont hâte d'aller en prairie
Au printemps.

Le petit oiseau dans la mousse
Des grands arbres, encor tremblants,
Chante sa chanson la plus douce
Au printemps.

Il dit à la neige qui passe :
"Hiver disparais, il est temps,
Chacun son tour, à nous l'espace,
Le printemps."

Dans l'air on entend le murmure
De mille zéphirs odorants,
Tout être dit : chante nature
Le printemps.

Là-bas l'hirondelle rapide
Quitte les prés devenus blancs,
Car, comme tous, elle est avide
Du printemps.

Reviens vite brune hirondelle,
Vers mon foyer, car je t'attends,
Vers nous reviens, oiseau fidèle
Au printemps.

O beau mois de mai, reviens vite,
L'hiver dure encor trop longtemps,
Reviens ; sur terre tout t'invite,
Doux printemps.

Montréal, 1895.

JOSEPH A.

NOTES DE VOYAGES

DÉPART DE MONTRÉAL



BIEN des fois déjà, on a parlé sur ce sujet qui devient de jour en jour plus familier, quoiqu'il ne perde rien de son imposante grandeur : la traversée de l'Atlantique.

Cependant, si ce spectacle grandiose a été retracé par des artistes de la plume, il n'en est pas moins vrai que les impressions qu'il donne, — même à un écrivain, — ne sont peut-être pas sans quelque intérêt.

C'est pour cette raison que j'envoie ces petites notes que j'ai écrites, durant les jours de la traversée ; avant de toucher à la terre de France, avant de voir ce pays enchanteur, dont nous, Canadiens, nous rêvons dès notre enfance.

* *

On dit un dernier adieu aux parents et aux amis venus pour vous embrasser et vous serrer encore une fois la main. Ces marques d'affection, données au départ pour de lointains pays, ne s'oublient jamais, par la suite.

Et comme ils sont tendres, pleins d'émotion, les adieux d'une mère à son enfant. Si ce fils surtout, s'en va, de par le monde, se fixer, loin de sa patrie, une destinée nouvelle.

Tous ces souvenirs d'amitié que l'on emporte, en partant, font toujours du bien au cœur ; toutes ces marques d'affection sincère des parents, nous les gardons en nous et elles demeurent sans cesse vivantes dans notre pensée, malgré peut-être les années qui devront s'écouler avant que nous puissions revoir les figures aimées dont notre départ nous sépare.

* *

L'engin siffle, souffle, mugit et... entraîne les wagons qui s'entre-choquent avec un bruit sinistre. Une dernière fois, on agite les mouchoirs en signe d'adieu, on se fixe du regard—dévoilant l'émotion du moment— ; et bientôt on n'aperçoit plus que les chères silhouettes perdues dans le lointain, et puis... on ne distingue que le sillon laissé par la fumée.

Peu à peu, "voici toute leur éteinte, la nuit étend sur les êtres et les choses son opaque manteau, usé d'avoir servi depuis la création, puisque par les trous on distingue là-haut les clartés de l'Invisible." (*)

(*) Sévérine.

Nous filons vers la frontière du Canada, nous la franchissons et... à dix heures du matin, le lendemain, nous sommes à New-York.

* *

NEW-YORK

New-York, ville immense, alignée avec la symétrie pratique de nos voisins de la République au drapeau étoilé, est bien bâtie et à certains endroits ses *buildings*, qui défient le ciel, prouvent que le New-Yorkais ne veut pas perdre un seul pied de terrain. Il fait édifier ces géantes maisons, aux étages superposés, avec cependant une élégance rendue difficile, dans les circonstances.

Cette grande ville n'a pas les bruits bourdonnants, uniques, vivants de Paris ; on y est plus pressé, plus froid et l'on sent plus là qu'ailleurs, dans l'esprit d'un chacun, cette cruelle vérité—à laquelle nous sommes tous ou presque tous condamnés—*the struggle for life*.

Oui, comme dans la plupart des villes des Etats-Unis, "la lutte pour la vie" se fait à New-York dans toute sa véritable application, presque sourdement, mais froidement et avec calcul.

Son port est très animé et très beau ; il offre un coup d'œil splendide.

Par son site, sa population et son étendue, New-York serait digne d'être la capitale de l'Amérique du Nord.

Voici que sonne midi, et la *Touraine* part dans une demi-heure.

Entre ce que nous entendons sur les quais et les hymnes religieuses de nos églises, veuillez croire qu'il y a une grande différence d'harmonie, et la chanson n'est pas la même.

* *

DANS LE PORT ET LES ENVIRONS

Sur le navire, les braves marins chargent en hâte et mettent la dernière main à tout.

Bientôt arrive l'heure de la partance.

Rien d'imposant et de solennel comme le départ d'un navire pour des pays lointains.

Partout, des parents et des amis venus pour dire "au revoir" à ceux qui partent, et dont souvent, le retour est le secret de l'avenir.

Les équipages de la haute société de New-York viennent reconduire, pêle-mêle, les riches américains et la vieille noblesse de France. La plus franche sympathie semble régner entre eux.

Les "adieux" ou les "au revoir" partent de toutes parts, sur les quais, à proximité de nous, et les mêmes signes se répètent avec les mêmes sentiments sur la *Touraine* qui lentement rompt ses amarres et s'éloigne.—Le paquebot tourne sa proue d'une manière imposante qu'il accélère ensuite en s'avancant. Il côtoie, dans sa marche, les petits bateaux de plaisance allant aux îles et les grands navires qui sillonnent toutes les directions du monde.

Nous admirons, en passant, ces îlots charmants, résidences des fortunes new-yorkaises, et bientôt nous portons nos regards vers la statue de la Liberté éclairant le monde.

La statue de Bartholdi est bien placée pour frapper, moins par sa colossale que par sa majestueuse grandeur, sur son assise de Rhode-Island.

Le célèbre sculpteur français a sans doute voulu élever là un monument à l'œuvre des Washington et des Franklin ; et son idée d'artiste a été traduite de manière à ce que les générations futures ne puissent l'oublier.

Puis la *Touraine* s'éclaire sur la mer en redoublant de vitesse.

* *

LA TRAVERSÉE

L'océan est calme, et c'est à peine si on ressent, au bout de quelques heures de marche, ici un peu de tangage, là un léger roulis. Le soleil, avec le grand air pur de la mer, forment comme un parfum d'infini, dont on aime à se griser en se promenant sur le pont du navire.

Vers le soir, le vent souffle un peu plus fort, mais nous passons une bonne nuit, remplie de vieux et problématiques souvenirs de notre lointaine enfance, que les bercements de la *grande bleue* nous rappellent.

Le lendemain, *Madame* s'était mis sur la tête une perruque blanche, et ses épaules robustes étaient couvertes d'une longue et épaisse pèlerine d'un bleu foncé. Et elle dansait dans l'immensité une gigue dont on ne l'aurait pas crue capable, hier encore.

Aussi, les jeunes miss américaines si gaies, si émuillées et si joyeuses, en étaient toutes jalouses ! J'en sais même

plus d'une qui furent éccourées du spectacle qu'elles avaient parfois au-dessus, parfois au-dessous des yeux, quand pour faire les pas de la danse, *Madame*, à la perruque blanche et à la pèlerine bleue bondissait et rebondissait en sauts périlleux.

Cette nuit là, au lieu de nous dorloter comme la précédente, elle agita aussi fiévreusement notre berceau—de fer— que la maman impatientée dont il est question dans *Gillette de Narbonne* !

Le lundi, le ciel est gris, et une petite pluie fine tombe par interruption, mais cela ne fait rien au grand air pur de la mer que nous respirons avec tant de plaisir, après huit heures de sommeil dans le calme.

À midi, tous les jours, nous allions interroger avec anxiété la carte de l'océan, où l'on marquait d'un petit pavillon la distance parcourue durant les dernières vingt-quatre heures.

Le mardi et les jours suivants, jusqu'au samedi, se succédèrent avec la même routine. Toujours l'immensité des flots entourait notre navire, et partout, au loin, à perte de vue, jusque dans les horizons les plus reculés, c'était sans cesse le ciel gris et la mer bleue !

* *

Les oiseaux de ces parages se reposaient sur les cimes des vagues, et battaient des ailes, en frôlant leur écume. Parfois, ils planaient au-dessus de nos têtes et effleuraient les grands mats de la *Touraine*. Souvent, ils s'élançaient par bandes et s'amusaient à voltiger sur la surface montagneuse de l'Atlantique.

Ces oiseaux blancs ou gris, s'enfuyant ainsi à tire d'ailes au-dessus de l'immensité, brisaient la monotonie du tableau, en nous faisant admirer davantage l'infini spectacle de l'Infini.

Quelques fois, la nuit, la mer devenait plus houleuse et on aurait dit que les vagues de l'océan lançaient et relançaient comme une coquille notre vaisseau qui en était le jouet.

C'était dans l'après-midi que je goûtais plus le spectacle grandiose et saisissant de la mer, quand étendu sur une longue chaise, en regardant ce ciel toujours gris et ces flots toujours bleus, je pensais, je rêvais... je tournais alors mes regards vers l'Amérique dont les chers souvenirs—les uns joyeux, les autres tristes—viennent toujours plus vivants, dans notre esprit, au milieu de la solitude de nos pensées.

Puis, je regardais aussi la *grande bleue* nous balancer d'un tangage et d'un roulis continus. Je trouvais beau de nous voir ainsi sur cette mer immense dont nous bravions le courroux dans ce navire—en ce moment—cercueil flottant de nos destinées humaines.

La vague longue et puissante, quand elle ne nous soulevait pas pour nous jeter sur une lame plus grande encore, venait avec fracas se briser sur la *Touraine*. Elle rageait alors, son écume retombait sur elle, comme les cheveux épars d'une beauté qui s'éveille brusquement et secoue la tête en frissonnant.

Et toujours, et partout, le même ciel gris et les grands oiseaux blancs battant de l'aile passaient, passaient par bandes et allaient s'abattre sur les cimes écumantes des flots bleus. Sans cesse ils recommençaient leurs exercices continus, comme le mouvement des vagues qui brandissaient sans trêve, en s'affolant les unes sur les autres.

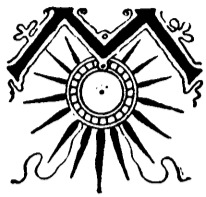
Enfin, nous arrivâmes au Havre dans la nuit du samedi au dimanche. Ce fut presque à regret que nous quittâmes notre superbe navire. Mais l'inconnu avec ses charmes, m'attirait vers cette terre qu'avaient foulé nos aïeux et que sur les genoux de nos mères nous apprenions à appeler : "Notre mère-patrie." (*)

RAOUL BRESSEAU.

Ce n'est pas assez d'être patient avec les autres, il faut l'être encore avec soi-même. Ce je ne sais quoi d'aigre et de violent que nous ressentons en nous après avoir commis quelques fautes, vient plutôt de l'orgueil humilié que d'un repentir selon Dieu. L'homme humble qui connaît sa faiblesse, ne s'étonne point de tomber ; il gémit de sa chute, en implore le pardon, et se relève tranquille pour combattre avec un courage nouveau. Faillir est un mal, sans doute, mais se troubler n'est qu'un mal de plus.—LAMENNAIS.

(*) Notre correspondant doit nous envoyer encore des notes et impressions sur le Havre, Paris et plusieurs villes importantes de France et d'Europe.

CARTE DES GRANDS LACS.—1670



MONSIEUR René Brehan de Gallinée, diacre de Rennes, en Bretagne, partit de Montréal au mois de juillet 1669, avec M. François Dollier de Casson, ancien officier de cavalerie, prêtre du diocèse de Nantes, aussi

en Bretagne, qui s'en allait faire une mission parmi les Sauvages du Haut-Canada, ou pour mieux dire cherchait à connaître ces contrées, que les seuls Pères Jésuites avaient jusque là parcourues. Le séminaire de Saint-Sulpice, de Montréal, désirait à son tour étendre ses missions vers l'Ouest.

Cavelier de la Salle partait lui aussi, avec la permission du gouverneur-général, pour découvrir un grand fleuve qui débouchait, croyait-on, dans le Pacifique, et qui n'était autre que l'Ohio.

Ces trois personnages s'entendirent pour voyager ensemble, mais vers la fin de septembre, parvenus au fond du lac Ontario, les deux ecclésiastiques continuèrent leur course par le nord du lac Erié, tandis que la Salle se détachait et prenait la route qui devait le conduire à l'Ohio.

MM. de Casson et de Gallinée passèrent par le Détroit, le lac Saint-Clair, le lac Huron, et se rendirent au saut Sainte-Marie, où ils trouvèrent la résidence des Jésuites. Partant de ce lieu, ils entrèrent dans la rivière des Français, le lac Nipissing et l'Ottawa, pour retourner à Montréal.

M. de Gallinée était mathématicien, astronome et savait " bâtir tellement que tellement une carte," suffisante pour toujours retrouver son chemin. Celle qu'il traça dans cette occasion est précieuse à plus d'un titre parcequ'elle renferme des notions qui complètent l'histoire du Haut-Canada dans ces temps reculés. L'intendant Talon la communiqua au grand Colbert ministre de la marine et des colonies, l'automne de 1670. Elle ne paraît pas avoir été copiée jusqu'au mois de mai 1854 où M. Pierre Louis Morin en fit une carte qu'il apporta à Québec mais qui ne fut jamais publiée.

Dans son *Histoire de la colonie Française*, imprimée en 1866, M. l'abbé Faillon a reproduit une bonne partie de cette carte.

M. Francis Parkman a consulté l'original à Paris puisque, en 1869, dans son ouvrage : *Discovery of the Great West*, il en donne une description sommaire.

En 1870, pendant le siège de Paris, M. Henry Harrisse l'a vainement cherchée et on ne sait pas encore ce qu'elle est devenue.

Connaissant que M. Morin avait levé un *fac-similé* du document et qu'il l'avait fait pour le compte de la bibliothèque du parlement canadien, mon ami M. Gabriel Gravier, de Rouen, me demanda de lui procurer copie de la pièce telle que nous la possédions à Ottawa. Eh bien ! celle-ci manquait comme l'original de Paris. Nous restâmes quelques années dans cette situation. Enfin, je me rappelai que M. Morin avait conservé des doubles de plusieurs cartes copiées par lui en France et, comme ce dessinateur émérite ne travaillait point à la légère, ses doubles devaient être conformes aux originaux dans les moindres détails. J'eus ainsi la bonheur de faire parvenir à M. Gravier la belle copie qu'il vient de rendre publique par la voie de bulletin de la *Société Normande de Géographie* et par un tirage à part très élégant et très soigné, pareil à tout ce que M. Gravier publie.

La *Société Historique* de Montréal nous avait déjà donné le récit de MM. de Casson et Gallinée qui accompagnait cette carte lors-

qu'elle fut envoyée en France il y a deux siècles et un quart.

L'enlèvement ou la destruction de la carte originale et de la copie déposée à Ottawa est une chose assez mystérieuse. A qui ce méfait pouvait-il profiter ?

En tous cas, il n'y a plus rien à craindre puisque nous sommes en présence de plusieurs centaines d'exemplaires qui vont se disperser dans les villes d'Europe et d'Amérique.

Mais nous devons un cierge à la mémoire de cet excellent M. Morin ! Sans lui, plus de carte.

Mes amis de Rouen ne savent pas que c'était un de leurs compatriotes. Il naquit à Nonancourt en 1810, vint au Canada en 1837 et y demeura quarante ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, toujours occupé de travaux de géométrie, géographie, etc. Il était sorti de l'école des Ponts et Chaussées et devint membre de la Société Géographique de France. Nous avons de lui un superbe album grand format intitulé *Le Vieux Montréal* contenant des dessins qui reconstituent la ville à diverses périodes de son existence.

M. Morin était un parfait gentilhomme, du reste beau garçon, instruit, causant à merveille et n'ayant que des amis dans le cercle très étendu de ses connaissances. Lorsqu'il arriva parmi nous, il n'y avait pas dix Français nés en France qui fussent mêlés à notre population. Cet homme aimable se trouva de suite dans un milieu sympathique et jamais il ne perdit l'estime de ceux qui l'ont connu.

Benjamin Sulte

OCEAN DE FER

(Voir gravure)

Regardons la terre ; nous y voyons une immense moisson d'épées, de javelots, de lances et d'armes de toutes sortes ; l'histoire des peuples n'est guère qu'une histoire de batailles, de tueries et de massacres.

Sous prétexte de lutte pour l'existence, les nations sont toujours occupées à se détruire et à s'envahir.

Quand la civilisation eut remplacé la barbarie, les armes ont été perfectionnées pour tuer plus sûrement et à plus longue portée ; les arcs sont devenus fusils, les arquebuses se sont faites canons, les boulets ont été obus et pour la guerre intime de l'intérieur, la chimie savante a donné la formule des bombes, dont les arsenaux sont aux mansardes.

* * *

Un jour, au milieu du carnage universel une figure douloureuse est apparue sur une Croix, au Calvaire, et un Dieu-homme a dit : " J'attire toutes les souffrances et je vous apporte la paix."

Et, à l'instant, sur toutes les plages, on vit pour la première fois la paix régner.

A la mort du Christ, les Romains étonnés admirèrent toutes leurs légions immobiles, et fermèrent enfin le temple de Janus.

La plaie de la guerre était guérie ; le fleuve de sang, alimenté par les armes depuis Caïn, avait tari.

* * *

Mais ce don nouveau fut repoussé.

Nolumus hunc regnare super nos !

Le Dieu de la Croix ne régnera pas, et nous repousserons sa paix.

L'intérêt, la gloire, le plaisir veulent du sang.

Les peuples repirent donc vite leur sanglante et perpétuelle occupation ; toute la force des jeunes gens, toutes les énergies des intelligences, toute l'émulation des rois, toutes les révoltes des peuples, toutes les richesses accumulées furent tournées vers ce but : faire couler du sang.

* * *

Le progrès a encombré nos chemins, non pas de chars destinés à la récolte, mais de lourds canons pour briser et écraser.

Et sur mer, les plus puissants navires ne seront pas ceux qui porteront en leurs flancs les richesses d'un continent à l'autre ; ce sont les cuirassés bordés de fer, bondés de canons ; à eux les meilleurs marins. Les navires les plus rapides ne seront pas ceux destinés à multiplier les relations et à porter les hommes qui vont se visiter, se connaître et s'aider ; non, les plus coûteuses machines sont à des torpilleurs que l'humanité civilisée devrait détruire, comme elle détruit les bêtes féroces.

Otez le Christ, il reste, au lieu de la folie méprisée de la Croix, la folie honorée de la destruction.

Laissez repousser la Croix, et sur cette tempête universelle, il se fera à nouveau une grande paix.

* * *

Nous sommes loin de là ! Une nouvelle fureur a décroché les Croix des écoles, et ceux qui commettaient le forfait répétaient sans le savoir le vieux cri des juifs : " Que le sang retombe sur la tête de nos enfants."

Et tous ces petits, privés du Dieu de paix, furent voués à la guerre par le service obligatoire ; tous ces écoliers, même ceux du sanctuaire, seront des porte-engins ; plus d'exception ! que l'égorgeement à la prochaine guerre soit universel.

Un jour, un officier chrétien, considérant ces formidables armements, nous dit : " Pour détruire ces instruments de mort, un empereur songe à grouper ses alliés et à susciter une guerre générale, afin d'anéantir tous ceux qui sont armés. C'était le projet de ce Nabuchodonosor, qui voulait conquérir toutes les nations ; d'Alexandre devant lequel la terre se tut. Les guerres prétendent toujours désarmer les adversaires, ce n'est point là la paix : la Croix seule nous apportera la paix !"

Et il nous montrait un dessin que nous lui avons emprunté comme un éloquent article ; le monde y était représenté par ce qui en est l'expression la plus vraie ; la question sociale y est traduite en action, telle que les hommes l'ont faite : rien que des engins de destruction.

" Ils veulent, nous disait-il, résoudre la question sociale par la loi du plus fort, qui se croit toujours la meilleure, ils veulent multiplier les ruines pour édifier ; le rêve de l'humanité, c'est toujours d'imposer le bien, avec gendarmes, canons et menottes.

" Résolue autrefois, de cette façon, ajoutait-il, la question sociale a engendré l'esclavage.

" Il n'y a qu'un remède, c'est de restituer le Christ et de dresser la Croix qui peut seule, sans combat sanglant, nous donner la paix.

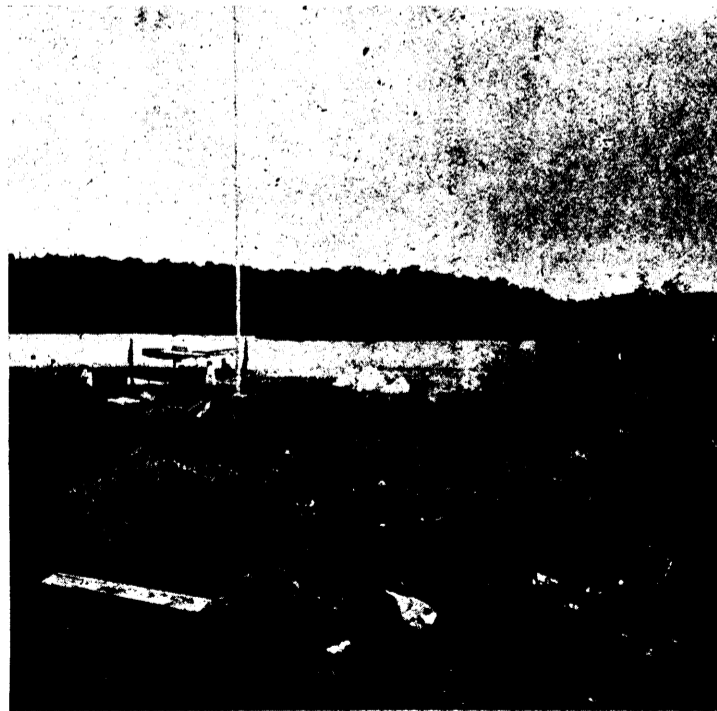
" Et voilà pourquoi, au-dessus de cet océan de fer, j'ai tracé ce grand Christ avec ce mot :

" PAX "

On vient de recevoir, à la librairie G.-A. et W. Dumont, 1826, rue Sainte-Catherine, un assortiment considérable de tapisseries dans tous les genres, dans tous les goûts, dans tous les prix. Que tous s'empressent d'aller les voir, cela vaut la peine d'être vu. Se rendre dans l'avant-midi pour éviter l'encombrement.



PAX — LE SERVICE OBLIGATOIRE A TRANSFORMÉ LA TERRE EN UN CHAMP OU IL NE Pousse PLUS QUE FLOTTES, ARTILLERIE, ENGINs, CUIRASSES, ÉPÉES. LE CHRIST SEUL PEUT RÉSOUDRE LA QUESTION SOCIALE EN PLANTANT SA CROIX PACIFIQUE SUR CET OCÉAN DE FER



A TRAVERS LE CANADA - RÉGION DU NORD : VUES PRISES DANS LES ENVIRONS DE SAINTE-AGATHE—Photo. Laprés & Lavergne

ELLE ET LUI

I



HAQUE soir, après dîner, ils venaient tous deux dans ce petit salon tout enveloppé de tentures épaisses et lourdes, éclairé seulement par une lampe placée sur la cheminée, dont la lumière, tamisée à travers un abat-jour de dentelles, coupait d'une ligne indécise d'ombre les objets environnants. Sur les murailles, il y avait quatre portraits de famille, de même grandeur, deux hommes et deux femmes, se faisant vis-à-vis. Et il semblait que dans l'air tiède et calme flottait comme un parfum de tranquille et douce intimité.

Ils venaient s'asseoir, chaque soir, dans leurs fauteuils elle à gauche, lui à droite de la cheminée, où un grand feu flambait.

Elle, la maîtresse de maison, avait quarante-cinq ans. Ses cheveux de blonde avaient, avec l'âge, pris une jolie teinte cendrée. Quand elle parlait, le coin de ses lèvres se relevait en un sourire bienveillant, à peine esquissé ; et comme très myope, elle regardait fixement en fermant un peu les paupières, on voyait ses yeux bleus à la pupille très grande, des yeux de madone, qui semblent verser sur un rayon la paix dans l'âme.

Lui avait maintenant cinquante ans ; c'était un ami d'autrefois, qu'elle avait épousé depuis deux mois à peine, à l'automne dernier.

Ils passaient leurs soirées dans ce petit salon où les heures s'écoulaient sans durée, ainsi que dans les rêves. Ils restaient là, presque toujours silencieux, car ils n'avaient pas besoin de parler pour sentir leurs pensées proche l'une de l'autre. Et quand quelquefois leurs regards se croisaient, ils se souriaient avec douceur, un peu mélancoliquement, mais sans tristesse, ainsi que doivent sourire ceux qui ont souffert de la vie, mais qui, dans les secrets les plus intimes de leurs cœurs, n'ont rien à se reprocher.

II

Leur histoire était simple comme celle de tous ceux dont la vie a été remplie par le devoir.

Ils s'étaient connus tout enfants. Leurs pères dirigeaient, en qualité d'associés, une maison de commerce. Fréquemment, les deux familles se réunissaient, et eux avaient grandi côte à

côte. Cette intimité de tous les jours continua lorsqu'ils furent adolescents, puis jeunes gens, personne ne s'y opposant, car les parents songeaient à un mariage entre eux. Donc, ils s'étaient avoué leur amour et ils savaient qu'ils s'épouseraient.

Or, voilà qu'un jour, tout-à-coup, sans que rien eût pu faire prévoir la chose, une fausse spéculation ruina la maison, qui fut d'abord déclarée en faillite. Les créanciers ayant ensuite consenti à accepter un concordat, une simple liquidation s'ensuivit. Après quoi, il restait à chacun des associés tout juste assez pour vivre. L'un et l'autre étaient trop âgés pour recommencer la lutte : ils résolurent de se séparer. Chacun se retirerait dans une petite localité où il aurait de quoi végéter. Tout cela fut arrêté d'un commun accord.

L'amitié des deux familles, provenant uniquement d'une communauté d'intérêts et d'une

rage de le laisser sans une parole de consolation, et elle ajouta :

— Tout ce que je puis vous dire, c'est que si je me marie, ce ne sera pas avec un autre que vous.

Elle lui avait abandonné sa main, et il s'attendrissait ; alors, elle s'était séparée de lui en murmurant :

— Et maintenant, adieu !... ou au revoir ne m'oubliez pas !

Quelques jours après, les deux familles se rendaient chacune dans une résidence différente.

Dès lors, ils ne se rencontrèrent plus absorbés par des soucis continuels, ils négligèrent de se rappeler l'un à l'autre.

Lui avait trouvé un emploi qui, avec le peu qui lui restait, lui permit de subvenir tant bien que mal aux besoins de son père et de sa mère ; mais, malgré tout, il songeait souvent

à elle ; peu à peu, toutefois, il n'y pensa plus que comme en un souvenir d'un rêve irréalisé, et il se dit qu'elle l'avait oublié.

Elle, fidèle à son serment, l'avait aimé et l'aimait toujours ardemment ; mais quand elle avait vu la douleur de ses parents après l'effondrement de leur fortune, elle avait enterré son affection au fond de son cœur, elle avait fait le deuil de sa vie. Pas un seul instant l'idée ne s'était présentée à son esprit qu'elle pourrait les quitter, les abandonner à eux-mêmes dans l'irréparable tristesse des espoirs déçus. Sa résolution avait été aussi subite que le désastre qui les avait frappés. Ce qu'elle avait arrêté, elle le fit, sans un regret, malgré son amour. Elle vécut uniquement pour eux, s'ingéniant à masquer le mieux possible la gêne qui était dans

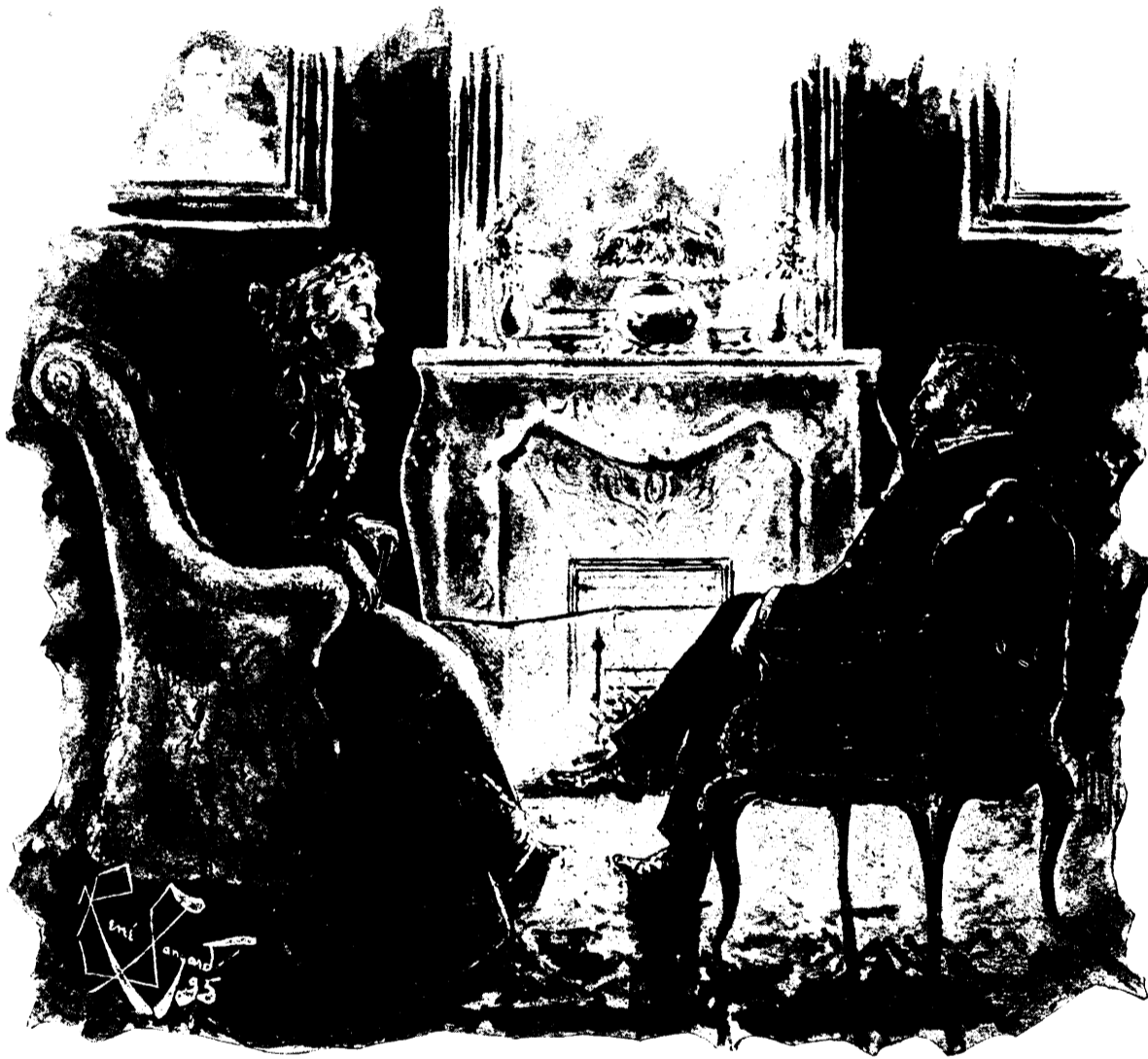
la maison, à la faire oublier par sa tendresse.

III

Ainsi, les années passèrent où ils ne s'écrivirent qu'à de rares occasions.

Après la mort de son père et de sa mère, qui survint inopinément à peu d'intervalle, il eut un instant la pensée d'aller la trouver, mais il eût fallu quitter son gagne-pain. Il resta. Alors, n'ayant plus à lutter que pour lui, seul dans la maison vide, plus souvent encore sa pensée retourna vers elle dans le passé ; mais toute espérance était morte dans son cœur.

Quelques années après, elle perdit son père et le lui fit brièvement savoir par une lettre. Puis, plus rien. Elle ne lui écrivit de nouveau qu'à la mort de sa mère. Mais cette fois, elle lui disait sa douleur en quatre longues pages.



Maintenant, chaque soir, ils viennent tous deux s'asseoir dans ce petit salon.—(Dessin de René Sangard)

égalité presque complète de position et de fortune, ne tint pas devant le désastre qui l's frappait. Le malheur rend égoïste et les dernières discussions d'affaires avaient tendu les relations entre les deux anciens associés. Mais les jeunes gens, moins accessibles par leur âge à ces sentiments, n'avaient pas senti, dans ces circonstances, diminuer leur sympathie mutuelle. Cependant, elle, plus sérieuse et réfléchie, était devenue très réservée, restant avec lui le moins possible.

Un soir, il la prit à part et lui dit son amour toujours aussi grand, son désir de l'avoir pour femme.

Elle leva sur lui ses deux grands yeux bleus et, d'une voix un peu émue, mais résolue elle prononça :

— Mon ami, il n'est pas encore temps de songer à cela.

Et comme il insistait, elle n'eut pas le cou-

Il répondit comme à une vieille amie qu'il n'avait plus l'espoir de revoir, dont l'existence était à jamais séparée de la sienne.

Et il croyait que tout était fini entre eux. Or, six mois plus tard, il reçut d'elle la lettre suivante :

" Ami, pardonnez-moi si je ne me suis pas rappelée plus souvent à vos souvenirs. Nous avions chacun nos souffrances ; il était inutile de nous attrister réciproquement. En associant nos misères, nous les aurions peut-être diminuées. Mais ni vous ni moi n'étions libres de le faire, car nous avions d'autres devoirs. C'est là la seule raison de mon silence.

" J'ai une prière à vous adresser. Je suis seule maintenant, seule dans la maison où ma vie s'est écoulée avec mes bons vieux parents, et je suis triste, plus triste que jamais, car je n'ai personne à qui parler d'eux, d'eux qui ont été toute ma vie. Avec vous seul je pourrais avoir cette consolation, la seule qui me reste à espérer.

" Bien que je ne sois plus jeune, il m'est défendu de par le monde d'aller vous voir. Et puis, le voudrais-je, que cela me serait impossible. On s'attache aux lieux où l'on vit autant et plus peut-être par la souffrance que par la joie, et, je le sens, jamais je n'aurais le courage de m'éloigner de cette maison où j'ai souffert.

" Alors, si cela vous était possible, s'il ne vous ennuyait pas trop de venir causer avec votre vieille amie, je serais heureuse que vous veniez passer quelques jours avec moi ; nous remuerions tous deux au coin du feu les vieux et tristes souvenirs..."

La semaine suivante, il arrivait chez elle.

Ce fut pour tous deux une grande joie. Ils s'entretenaient du passé comme deux amis qui se sont quittés la veille. Depuis leur séparation, ils n'avaient pas vécu hors de leurs familles, et ainsi il se trouvait que l'un n'avait pas de souvenir qui fût indifférent à l'autre. Ils se dirent leur vie, leurs souffrances, leurs deuils ; ils songèrent à leurs premières années. Et bien qu'ils n'en parlèrent pas, peut-être le rêve de leur vingtième année passa-t-il dans leur cerveau comme en un souvenir attendri, comme la dernière éclaircie de soleil dans le ciel de leur vie qui avait toujours été sombre depuis.

Certes, ils n'eurent aucun regret, car ils avaient, elle surtout, fait volontairement le sacrifice, mais leur pensée devait être pleine de ce bonheur qui avait paru si proche et qui, tout-à-coup, s'était effondré.

Or, un soir, — c'était la veille du jour où il devait partir, ils étaient assis des deux côtés de la cheminée, dans ce petit salon où sur les murailles il y a seulement des portraits de famille. L'idée de la séparation, peut-être éternelle, planait au-dessus d'eux dans l'air tiède et calme, emplissant leurs cœurs d'une immense douleur, arrêtant les paroles dans leur gorge. Seul, le " tic-tac " monotone de l'horloge troublait le silence, comptant les minutes qu'ils avaient encore à rester ensemble.

Elle était immobile dans son fauteuil ; lui, machinalement, arrangeait le feu où une seule bûche presque éteinte se consumait. Il regardait fixement la cendre grise, sans la voir, l'esprit absorbé par ses pensées tristes. Le dernier débris du morceau de bois disparaissait peu à peu, s'effritait lentement, sans chaleur et sans flamme. Mais, soudain, il pétilla et lança une gerbe d'étincelles dorées dans la cheminée.

Alors, il se pencha doucement vers elle, un peu gauche et timide, et lui prit amicalement la main ; puis, il lui dit :

— Voulez-vous maintenant être ma femme ?

Elle laissa tomber sur lui le regard de ses yeux bleus à la pupille très large, qui semblent verser sur un rayon la paix dans l'âme ;

le sourire bienveillant de ses lèvres se plissa un peu malicieusement, et elle lui répondit : — Je ne suis plus toute jeune, mon ami, et j'ai le droit d'être franche : pourquoi donc pensiez-vous que je vous avais prié de venir !

IV

Maintenant, chaque soir, après le dîner, ils viennent tous deux dans ce petit salon tout enveloppé de tentures épaisses et lourdes, éclairé seulement par une lampe dont la lumière tamisée à travers un abat-jour de dentelles, coupe d'une ligne indécise d'ombre les objets environnants ; sur les murailles, il y a quatre portraits de famille, de même grandeur, deux hommes et deux femmes, se faisant vis-à-vis ; dans l'air tiède et calme flotte comme un parfum de tranquille et douce intimité.

Ils passent leurs soirées dans ce petit salon où les heures s'écoulent sans durée, ainsi que dans les rêves. Ils restent là presque toujours silencieux, et ils n'ont pas besoin de parler pour sentir leurs pensées voltiger côte à côte, tout près l'un de l'autre, dans un passé pur et sans tache, triste et sombre, mais avec une éclaircie de joie. Ils ne regrettent rien, car leur conscience est calme, et leur esprit tranquille. Et puis, n'ont-ils pas eu de l'amour les meilleures choses ? L'ivresse des premiers aveux et la calme tendresse des vieux ans, sans les dures réalités de l'âge mûr !

Et quand quelquefois leurs regards se croisent, ils se sourient avec douceur, un peu mélancoliquement, mais sans tristesse, — ainsi que doivent sourire ceux qui ont souffert de la vie, mais qui, dans les secrets les plus intimes de leurs cœurs, n'ont rien à se reprocher.

PAUL RIEL.

SYMPHONIE DU PRINTEMPS



ABORD un frémissement à peine sensible, un sourd frisson qui court à travers la forêt : murmure mystérieux de l'herbe qui pousse, de la feuille qui se délie et de la sève qui monte ; —

puis, au bord des taillis où jaunissent les cornouillers en fleurs, au fond des combes humides où le joli-bois épanouit ses calices roses, trois notes éclatent, trois notes vives, lestes et allègrement redoublées : c'est le premier éveillé des chanteurs, le merle qui siffle sa chanson d'écolier aux arbres à peine bourgeonnants. Il a l'air de crier aux quatre coins de la forêt : " Gai ! gai ! qu'on s'ébaldisse, voici le printemps revenu, voici la Saint-Aubin, où chaque oiseau marque déjà la place de son nid ! "

A ce joyeux boute-en-train deux voix répondent : l'une, qui jaillit de dessous les grands couverts, veloutée et vibrante à la fois, c'est le pinson ; l'autre, partant des lisières, claire, naïve et sautillante, c'est la fauvette à tête noire. Ces deux nouveaux chanteurs n'ont qu'une courte mélodie ; mais ils la répètent à satiété, comme s'ils éprouvaient le besoin de se bien convaincre eux-mêmes que l'hiver est sérieusement fini, et qu'en dépit des giboules d'avril, le printemps n'est pas contremandé.

Là-bas, dans la plaine où les blés et les seigles verdissent, des centaines de voix aériennes et mélodieuses leur confirment la bonne nouvelle. C'est le chœur matinal des alouettes. — Dès l'aube, la première éveillée a pris l'essor, et montant en droite ligne, si haut qu'elle a pu monter, comme, le matelot à la vigie du grand mât, elle annonce à tout son

peuple que voici le temps des amours et des nids ; puis elle se laisse retomber, ainsi qu'un fil à plomb dans les sillons herbeux.

Une seconde alouette s'élançait, puis une troisième, puis vingt autres ; c'est à peine si on les voit, là-haut dans la pourpre rosée du soleil levant, mais on entend leur musique lointaine dont les notes semblent s'égrener en perles lumineuses.

Le signal est donné. Partout, des buissons du chemin, des pruniers en fleur de verger, des berges de la rivière, des gorges profondes de la forêt, un *tutti* merveilleux emplit la sonorité de l'air : trilles des chardonnerets, gazouillis des linottes et des mésanges, vocalises de la grive, trémolo de huppe, rentrée du bouvreuil, petite flûte du troglodyte et de la sitelle. Puis, par intervalles, sur ce fond incessamment varié, deux notes redoublées, graves, profondes, rêveuses, traversant l'épaisseur des bois.

C'est la voix du coucou, chanteur invisible et fantastique qui se fait entendre presque en même temps à tous les coins de la forêt, et qui semble rythmer la fuite des heures. On le croit tout près, on cherche, et son appel sonore retentit déjà au loin. Dans le concert de la joie universelle, c'est lui qui jette la note mélancolique. Ce double son si plein, si mystérieux, qui semble toujours fuir et qui revient sans cesse, est comme un écho des printemps évanouis et des amitiés envolées. Il a l'air de nous soupiner : " Souvenez-vous ! Souvenez-vous !... Donnez une pensée aux disparus, aux ombres aimées qui ne goûteront plus les ivresses du renouveau... Le temps s'écoule et vous emporte... Pour vous non plus, les printemps ne reflouriront pas toujours ! " Mais, en dépit des pronostics de ce mélancolique et capricieux avertisseur, la commune allégresse du peuple insoucieux des oiseaux continue de se manifester par une exubérance de chansons. Les feuilles poussent, les muguetts embaument, les nids se contruisent partout : dans l'herbe, dans la haie, aux creux des arbres morts, à la fourche des branches vertes, et chacun ne songe qu'aux délices de l'heure présente.

ANDRÉ THEURIET.

LA MEILLEURE POSITION POUR DORMIR

Voici, suivant M. Vilhelm Fischer, qui conclut ainsi après de nombreuses recherches, la situation qu'il faut adopter pour dormir : tête aussi basse que les pieds, et même plus basse : oreillers sous les pieds et non plus sous la tête. Avantages : repos intellectuel beaucoup plus

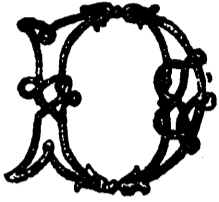


profond, amélioration de névrose et de l'anémie, excellents résultats pour les varices, le *rein flottant* et les maladies du poulmon au début. Il faut pour n'être pas affecté désagréablement de cette attitude, la modifier peu à peu par des oreillers de moins en moins épais.



NOTRE-DAME DE PORTNEUF

(Suite et fin)



ES 1679, ainsi que nous l'avons vu plus haut, il y avait une chapelle à Portneuf.

De 1679, aux premières années du dix-huitième siècle, la chapelle de Portneuf fut desservie

par des missionnaires qui venaient, de temps à autres, pour les besoins spirituels des personnes qui composaient alors cet établissement.

Les différents missionnaires qui paraissent avoir desservi cette chapelle pendant l'espace des vingt-neuf années qui s'écoulèrent de 1679 à 1708, sont : Exupère Dethune, récollet ; Paul Sennémaud, prêtre ; Dorothé, récollet ; Augustin Déchaussé ; Richard de Beausoleil, jésuite ; Claude Moireau, récollet ; Martin Gaudry, récollet ; Joseph Denis, récollet ; Bonaventure, récollet ; Stanislas Du Mortier, récollet ; Guillaume Beaudoin, récollet ; Bonaventure Flicourt, récollet ; Bertin Mullet, récollet ; Félix Cappes, récollet ; Bernardin Leneuf, récollet ; Hilaire de Saint-Hilaire, récollet ; Bonaventure Gyston, récollet.

Aucun d'eux n'a demeuré à la chapelle de Portneuf permanentement.

A ces missionnaires succéda, en 1708, M. Pageot Morin, prêtre, du séminaire de Québec. Dès son arrivée à Portneuf, M. Morin résolut de remédier aux inconvénients auxquels donnait lieu la situation de la chapelle. Il obtint de l'évêque de Québec la permission de construire, dans la Côte du Cap-Santé, un presbytère dont la moitié servirait de chapelle. En 1716, il commença la construction d'une église en pierre, et deux années après on y faisait les exercices du culte. La nouvelle paroisse prit le nom de Cap-Santé.

De cette année, la chapelle de Portneuf fut abandonnée. On en voit encore les ruines. Le territoire actuel de Notre-Dame de Portneuf a donc fait partie de la paroisse de la Sainte-Famille du Cap-Santé pendant plus d'un siècle et demi.

* *

Les premières démarches pour élever une église à Portneuf furent faites en 1854 et en 1855, mais, sous les administrations de Mgr Signay et de Mgr Turgeon, archevêques de Québec, les paroisses de Portneuf ne purent rien obtenir. Lorsque Mgr Baillargeon remplaça Mgr Turgeon, à la fin de l'été 1859, il encouragea M. P.-L. Lahaye, curé du Cap-Santé, à pousser ses paroissiens à demander la construction d'une église à Portneuf.

M. l'abbé Lahaye ne se fit pas prier. Les démarches nécessaires furent faites et tout marcha si bien, qu'aux premières neiges une vingtaine d'hommes travaillaient dans la carrière à sortir la pierre, et au printemps suivant plus de 16,000 voyages de pierre étaient rendus sur les lieux. Le zèle était si grand, que beaucoup d'habitants avaient charroyé, pour leur part, jusqu'à 150 voyages de pierre.

Le 8 mai 1860 furent creusées les fondations, et deux jours après les maçons étaient à l'œuvre. Comme il était entendu, d'après les plans de M. Lahaye, que l'ouvrage se ferait sans se servir des formalités de la loi, il donna la construction de l'église à l'entreprise. Mais il fal-

lait un peu d'argent pour commencer les travaux. Cinq habitants hypothéquèrent leurs terres au montant de \$1,500 chacun, afin d'emprunter sept ou huit mille piastres pour la construction de l'église.

L'ambition de chacun était stimulée chaque jour par le zèle toujours grandissant du curé Lahaye qui, soutane relevée, aidait à charger les bateaux de pierre et de tuf sur les grèves du Cap-Santé. Souvent, M. Lahaye se rendait au Cap-Santé, y chargeait sa charrette de pierre et revenait, tout fier, à la nouvelle église, marchant à côté de sa voiture.

Enfin, le 25 novembre 1860, le premier curé de Portneuf, M. Edouard Fafard, aujourd'hui curé de Saint-Joseph de Lévis, célébrait la première messe dans le nouveau temple.

M. Lahaye avait une grande dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs. Dans tout le diocèse de Québec, il n'y avait aucun autel élevé en son honneur et même dans tout le Canada, croyons-nous, il n'y avait à cette époque que l'église des Sœurs de la Congrégation, à Montréal, qui lui fut dédiée. Aussi, le digne curé du Cap-Santé obtint que le temple qu'il venait d'élever au Seigneur fut mis sous la protection de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

M. l'abbé Fafard resta curé de Notre-Dame de Portneuf pendant deux années.

Il fut remplacé par M. Léon Provencher, le célèbre naturaliste. C'est M. Provencher qui fit ériger la paroisse civilement.

M. Félix Dumontier, retiré aujourd'hui à l'hospice Saint-Joseph de la délivrance de Lévis, succéda à M. Provencher.

Le curé actuel de Notre-Dame de Portneuf est M. l'abbé Napoléon Cinq-Mars, qui jouit de l'estime de tous ses paroissiens.

Pierre-Georges Roy

LA GOUTTE ET L'ÉLECTRICITÉ

Lorsqu'un courant électrique traverse un liquide bon conducteur, il s'opère un transport des molécules du liquide décomposé du pôle positif au pôle négatif. C'est même là le principe de la galvanoplastie.

Pourquoi, s'est dit Edison, n'essayerait-on pas d'appliquer ce phénomène au corps humain ? Pourquoi ne ferait-on pas de la galvanoplastie sur tissus vivants ?

D'autres, sans doute, y avaient songé avant lui. Certains praticiens prétendaient débarrasser ainsi les patients qu'il avait fallu, dans un intérêt thérapeutique immédiat, saturer de mercure, de l'excès du poison ; d'autres (comme le docteur Brondel d'Alger), rêvaient d'iocurer électrolytiquement ainsi leurs malades... Mais ces tentatives ne paraissaient pas avoir encore donné d'encourageants résultats.

Par contre, le grand Yankee, qui a décidément la main heureuse, aurait, dit-on, accompli de ce chef de véritables miracles.

C'est sur les goutteux qu'il opère. On sait que la goutte se caractérise par le dépôt aux jointures des articulations des concrétions, plus ou moins volumineuses et résistantes, d'urate de soude, qu'on nomme *tophus*, et qui rendent les mouvements aussi pénibles et malaisés que douloureux. Imaginez un grain de sable dans les rouages d'une montre qui serait sensible ! Or, il paraît que les sels de lithine possèdent la précieuse propriété de dissoudre ces concrétions, et, par conséquent, de soulager, sinon même de guérir définitivement les personnes ainsi macadamisées à l'intérieur.

Ça, c'est de l'histoire ancienne. Mais, en

revanche, ce qui est de l'histoire excessive-ment moderne, l'ingénieuse idée de faire porter les sels de lithine à destination par un courant électrique. Telle a justement été l'idée d'Edison.

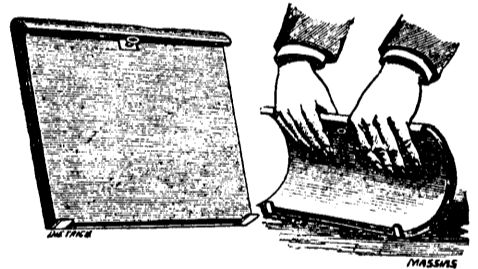
Il fait tremper les pieds—ou les mains—du malade dans deux récipients, dont l'un contient une solution de sel de lithine et l'autre tout bonnement de l'eau salée ; puis on dispose une forte pile dont le charbon communique avec le premier vase, tandis que le zinc communique avec le second. Et en avant le fluide ! De cette façon, le bienfaisant sel pénètre à travers l'épiderme dans l'organisme, où il se diffuse, et, finalement, vient agir sur les nodosités, qu'il ne tarde pas à désagréger et à dissoudre. Le tour est joué !

Il paraît que M. Edison aurait ainsi réussi à guérir un vieillard de soixante-seize ans, dont les mains étaient littéralement ankylosées et les jointures scellées par l'urate de soude. Au bout du sixième jour, l'électricité avait déjà dissous 3 grammes du ciment maudit, et, de 0m068, la circonférence du petit doigt était réduite à 0m062, soit 6 millimètres de moins

EMILE GAUTIER.

PETITES INVENTIONS

PRESSE A COPIER A MAINS.—Notre gravure représente une nouvelle presse à copier qui est simplement formée de deux plaques métalliques minces et flexibles. Le fonctionnement est des plus simples : On mouille la feuille d'une copie de lettres et on l'essore avec du papier buvard comme d'habitude, puis on la pose sur la lettre écrite. On place ainsi la lettre et le papier à copier entre les deux plaques métalliques, et on plie ces plaques avec les deux mains



Presse à copier métallique. A gauche, vue de l'appareil au repos. — A droite, mode d'emploi.

en opérant sur une table ; notre figure de droite donne idée de cette opération. Il faut faire fléchir les deux plaques de manière qu'elles forment un demi-cylindre. Dès qu'on cesse l'effort, les plaques, qui sont élastiques, redevennent planes, et en les séparant on retire le papier à copier qui est impressionné par la pression des plaques.

POT DE PENSÉES

Dieu a formée la femme d'une côte de l'homme. Ce qui prouve que l'homme a toujours eu un côté faible....

Pour chasser un domestique, il n'est pas du tout nécessaire que la chasse soit ouverte. Il suffit que ce soit la porte.

Si l'on dressait une statistique exacte, je suis sûr qu'elle constaterait que les bals tuent plus de monde que les balles.

Une jeune fille laide, mais riche, peut être très bien, vue de dot.

Pensées profondes : Heureux les carrossiers, le royaume d'essieu est à eux !

Dans son almanach pour 1895, Mathieu de la Drôme nous prédit un été *pluvieux*. Plus *vieux* d'un an que celui de 1894.

CHOSSES ET AUTRES

—Les hommes deviennent chauves plus souvent que les femmes à cause des chapeaux qu'ils portent juste sur leur tête, réchauffant inutilement celle-ci, amenant la transpiration et affaiblissant les cheveux. Les élèves des fameuses écoles *Blue Coat* à Londres, qui ne portent jamais de chapeaux, ne deviennent jamais chauves non plus sur leurs vieux jours.

—Le mélodrame bien connu de A.-V. Pearson, intitulé *The Derby Mascot*, tient l'affiche au théâtre Royal, cette semaine. L'intrigue est des plus intéressantes. Il s'agit de la rivalité de deux jockeys qui se disputent les affections de l'héroïne, Nellie Cheneworth. De magnifiques chevaux paraîtront en scène. Les journaux américains font beaucoup d'éloges de la pièce. Les décors et effets scéniques sont surprenants.

—Dans son numéro du 1er mai, *La Quinzaine* publie : Les schismes orientaux, par l'abbé Duchesne, de l'Institut de France ; une étude très fouillée sur l'évolution de Paul Bourget, par Félicien Pascal ; un beau portrait de Léon de la Scitière, par Gustave Le Vasseur ; de judicieuses et fines remarques sur l'Armature de Paul Hervieu, par Joseph Germain-Lacour ; Les souvenirs d'une vieille fille, par H. Mazel ; Le mouvement social, baron J. Angot des Rotours ; Livres et idées, George Fonsegrive ; La nécrose phosphorée, Dr J. Arnaud ; Chronique scientifique : L'argon, G. Vitoux ; Chronique musicale : La vivandière, H. Eymieu ; Sous les galons, roman ; Cavaires bretons, poésie, par Remy Saint-Maurice.

Abonnement : Un an, 24 fr. ; Six mois, 14 fr. ; Trois mois, 8 fr. Etranger, union postale, un an, 28 fr. ; six mois, 16 fr. ; trois mois, 9 fr. Abonnement spécial d'un an pour le clergé, l'Université et les instituts catholiques : 20 fr. Bureau, 62, rue de Miromesnil, Paris, France.

JEUX ET RECREATIONS

DEVINETTE

Faire huit avec neuf allumettes sans en retrancher une seule. Dites à une personne que vous allez faire huit avec neuf allumettes, la personne cherchera longtemps et à la fin y renoncera.

ÉNIGME

Nous sommes de fil ou de laine, Comme de soie ou de coton ; Bien nous tirer est de bon ton, C'est ce que font belle et vilaine.

Parfois de nous boutique est pleine Soit en paquet, soit en carton ; Jeanne, Jeannette et Jeanneton Nous achètent à la douzaine.

Nous prendre longs est le désir De la coquette ayant plaisir A se voir partout ravissante.

Toujours en toutes les couleurs D'une nuance caressante, Rayés, unis, ou même à fleurs.

SOLUTIONS DES PROBLEMES PARUS DANS LE NO 575

Epigramme.—Avant de faire une démarche importante, un homme se dit : Que dirai-je ? Une femme : Que mettrai-je ? Gravure-devinette.—Il se trouve fermé derrière le bonhomme, contre le mur.

ONT DEVINE :

Pierre Ledieu, Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans ; Mme Vve Nap. Lefebvre, Mlle Philomène Reid, Mlle Léontine Lefebvre, Mlle Anna Lanthier, Mlle Emma Lanthier, Mme Elie Lanthier, Mme A. E. Jacques, St-Télésphore de Montjoie ; Dr L. O. Bournival, St-Barnabé Mlle Isabelle Françoise, Rivière Ouelle ; Mlle Ludwine Rémillard, Lawrence, Mass. ; Joseph Faille, La Prairie ; Alfred Bouchard, Lévis ; L. G. Roy, Ottawa ; G. Gagnon, Thurso ; Fleur de Mai, Rieuse-Aimante, Joliette ; Fleur du Mystère, Somerset ; Arthur Côté, St-Pascal ; Mlle Corinne Dion, Arthabaskaville ; Mlle Virginie Bergeron, Fall-River, Mass. ; Aimé Richer, St-Hyacinthe ; Mlle Rose-A. G., J. Thos. Massicotte, Trois-Rivières ; Rose-Rose, Contre-cœur ; Mlle Bernadette Hébert, Mlle Emma Jolin, H. Huot, Québec ; Mlle Alice Ashton, Napoléon Sabourin jr, Mlle Aline Laurier, Mlle Schayer, Mlle Rosa Henrichon, Eugirdor Regnaleb, Mlle Amanda Thibaudreau, Auguste Desjardins, F. Délisle, G. J. Ducharme, Montréal.



C. H. Hutchings.

La Migraine

GUÉRIE RADICALEMENT

EN PRENANT

Les Pilules d'Ayer

"Je fus pendant longtemps sujet aux migraines. Elles étaient ordinairement accompagnées de douleurs aiguës dans les tempes, d'une sensation de trop plein et de sensibilité dans un oeil, de mauvais goût dans la bouche, la langue chargée, les mains et les pieds froids et des maux de cœur. J'ai essayé un grand nombre de remèdes recommandés pour cette maladie ; mais ce n'est qu'après

Avoir commencé à prendre des Pilules d'Ayer

que j'ai ressenti un soulagement complet. Une seule boîte de ces pilules m'a suffi et je suis maintenant débarrassé de maux de tête, et bien portant."—C. H. HUTCHINGS, East Auburn, Me.

Les Pilules d'Ayer

Ont obtenu une Médaille à l'Exposition Colombienne.

La Salsepareille d'Ayer est la meilleure.



En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le **VIN** à l'**EXTRAIT de FOIE de MORUE** PRÉPARÉ PAR **M. CHEVRIER**

Pharmacien de 1^{re} Classe, à Paris possède à la fois les principes actifs de l'**HUILE de FOIE de MORUE** et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'**HUILE de FOIE de MORUE**, est souverain

CONTRE :
la **SCROFULE**, le **RACHITISME**, l'**ANEMIE**, la **CHLOROSE**, la **BRONCHITE** et toutes les **MALADIES de POITRINE.**

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

LE COSMOS.—La plus ancienne revue catholique des sciences et de leurs applications ; hebdomadaire. 32 pages, belles illustrations ; abonnement : \$6.40 par an, 9, rue François Ier Paris France.

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaire et des systèmes nerveux et osseux.

Le VIN DE VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. - Toutes Pharmacies.

LA Banque Jacques-Cartier

DIVIDENDE No 59

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le et après SAMEDI le PREMIER JUIN prochain.

Les livres de transferts seront fermés du dix-sept au trente-et-un mai prochain inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque aura lieu au bureau de la Banque, à Montréal, mercredi, le 19 juin prochain, à 1 heure p.m.

Par ordre du Bureau de Direction, TANCREDE BIENVENU, Asst. Gérant.

La Banque Ville - Marie

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS POUR CENT (3 p.c.) a été déclaré pour le semestre courant sur le Capital Payé de cette Institution, équivalant à six pour cent (6 p.c.) par an et que le même sera payable au Bureau Principal ou à ses Succursales, SAMEDI, le 1er JUIN prochain.

Les Livres de Transfert seront fermés du 17 au 31 Mai prochain inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au Bureau Principal, MARDI, le DIX-HUITIEME jour de JUIN prochain, à MIDI.

Par ordre du Bureau de Direction, W. WEIR, Président. Montréal, 23 avril, 1895.

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique) INGÉNIEUR CIVIL ARPENTEUR 187, RUE SAINT-JACQUES ROYAL BUILDING MONTREAL

CADEAU AUX LECTEURS DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Bon pour un Numéro du Journal de Modes LA SAISON, le seul au monde donnant 100 Gravures inédites de Modes et Travaux de Mains par Numéro.

Détacher ce coupon et l'envoyer avec son adresse, à l'administrateur de *La Saison*, 25 rue de Lille, Paris.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER

Architectes et Evaluateurs 162—RUE SAINT-JACQUES—162 (BLOC BARRON) VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER TÉLÉPHONE No 2113

GEORGE VIOLETTI

Seul fabricant de Harpes au Canada. Spécialité : Réparations d'instruments en cuivre et bois. Argentures, dorures, etc. No 11½ RUE GOSFORD MONTREAL

ACADEMIE DE COUPE

DE DAME A. CHAREST

Pour costumes de dames et d'enfants. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement ; en deux heures de leçon, toute dame peut apprendre à tailler à perfection ses manteaux et robes. Nous avons aussi un système pour les jupes qui nous permet de tailler une robe princesse ou un manteau long en aussi peu de temps qu'un corsage uni. Nous enseignons aussi à tailler le corsage de robe sans couture, et toutes sortes de collets. Nous invitons très respectueusement les dames et demoiselles à venir visiter ce nouveau système que nous garantissons sous tout rapport et qui est le moins dispendieux qui soit encore connu.

LA PRESSE

JOURNAL QUOTIDIEN

Le plus populaire des journaux français de Montréal

Tous les hommes d'affaires reçoivent LA PRESSE

Les petites annonces de LA PRESSE sont lues par tout le monde.

Désirez-vous un commis ? Annoncez dans LA PRESSE.

LA PRESSE est le véritable intermédiaire entre le patron et l'employé.

Désirez-vous une servante ? Annoncez dans LA PRESSE

Les servantes en recherche d'emploi lisent toutes LA PRESSE.

Désirez-vous retrouver un article perdu ? Annoncez dans LA PRESSE.

Tout le monde reçoit LA PRESSE.

Désirez-vous un emploi quelconque ? Annoncez dans LA PRESSE.

Journal possédant la plus forte circulation de tous les journaux français du Canada.

Moyenne par jour pour la semaine finissant le 4 Mai 1895

4 3 , 2 5 7

La Presse sera adressée à la campagne pendant la saison d'été à raison de 25c par mois.

BUREAUX 71 et 71a, Rue St-Jacques MONTREAL

LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

PREMIÈRE PARTIE

LE TESTAMENT DU COMTE D'AREYNES

—Le Christ a commandé l'oubli des injures, il a pardonné à ses bourreaux ! reprit le vicaire de Saint-Ambroise. N'obéirez-vous pas aux ordres du Christ ? Ne suivrez-vous pas son exemple ? J'admets que le mari d'Henriette ne trouve point grâce auprès de vous et ne vous inspire aucune pitié, mais il ne peut en être de même pour Henriette, pour cette Henriette que vous avez tant aimée et qu'à votre insu peut-être vous aimez encore aujourd'hui ! Doit-elle être responsable des pressions exercées sur sa faiblesse par un homme qui la fascinait, qui la dominait comme le magnétiseur domine l'hypnotisée ? Son amour la rendait inconsciente !... Il faut être indulgent pour cette pauvre martyre du cœur, mon cher oncle ! Henriette souffre ! Henriette aura besoin que vous lui veniez en aide pour élever son enfant...

En entendant ces derniers mots, le comte Emmanuel tressaillit violemment sur son fauteuil.

—Que dis-tu ? balbutia-t-il, les lèvres agitées d'un tremblement nerveux.

—Je dis la vérité.

—Mère ! répéta le comte avec une émotion grandissante, Henriette va être mère ! ! !

—Oui, mon oncle... Avant de quitter Paris pour me rendre auprès de vous je suis allé la voir afin de lui faire connaître les motifs de mon voyage... En apprenant que votre vie avait été un moment en péril elle a éprouvé une douleur profonde... J'ai vu des torrents de larmes jaillir de ses yeux, j'ai vu des sanglots l'étouffer !... Elle voulait partir avec moi, tout braver pour vous embrasser, pour obtenir de vous le pardon de ses fautes... Mais j'ai dû lui conseiller, lui ordonner presque, de rester à Paris... C'eût été une imprudence, un crime, d'agir autrement, car elle n'aurait pu braver les fatigues que nous avons subies, Raymond et moi, sans mettre en danger sa vie.

Emmanuel d'Areynes courba la tête, et pour la troisième fois répéta :

—Mère !! Henriette va être mère ! ! !

—Eh bien, mon oncle poursuivit le vicaire de Saint-Ambroise avec animation pouvez-vous la déshériter maintenant ? Puis je, moi qui suis prêtre, vous laisser commettre une mauvaise action et m'en rendre complice ?... Puis-je accepter une fortune qui doit assurer l'existence de l'innocente créature ?... Si j'avais l'indignité de le faire, vous ne pourriez plus éprouver pour moi que du mépris, car vous comprenez bien que, si je vous laissais dépouiller Henriette à mon profit, je serais un grand coupable ! !

—Monsieur l'abbé d'Areynes parle d'or, mon cher comte, s'écria le Dr Pertuiset, il est certain que vos résolutions doivent se modifier en face d'une situation nouvelle... Ce que vous ne feriez pas pour votre nièce, faites-le pour son enfant qui, lui, n'est point coupable des fautes qu'on peut reprocher à ses parents !

—Mais, murmura le comte, ce qui serait donné pour l'enfant, Gilbert Rollin, le père, le dissipait, le dévorait ! ! !

—On peut éviter cela, répondit le jeune prêtre.

—Comment ? demanda M. d'Areynes, dont la sévérité, grâce au vicaire de Saint-Ambroise, commençait à fléchir.

XVII

—Mon cher oncle, dit l'abbé d'Areynes, voulez-vous me permettre de rédiger un projet de testament que je vous soumettrai ?

Le comte Emmanuel parut hésiter.

Le Dr Pertuiset prit la parole.

—Monsieur le vicaire est la sagesse même, appuya-t-il, vous l'avez appelé auprès de vous pour qu'il vous éclaire de ses conseils, c'est donc que vous avez en lui une confiance absolue... .

—Ah ! certes oui ! ! s'écria le convalescent.

—Eh bien alors, pourquoi cette hésitation ? Laissez-lui rédiger le projet de testament dont il parle... Si vous en approuvez les clauses vous n'aurez qu'à le recopier et à le signer... Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud !... J'ai toujours remarqué qu'une fois le testament écrit la convalescence du malade marchait plus vite, suite naturelle de la tranquillité d'esprit résultant du devoir accompli... Il est bien probable, pour ne pas dire certain, que vous n'avez pas ici

de papier timbré... J'en ai chez moi... Je vous en apportera deux feuilles en venant dîner... Est-ce entendu, mon vieil ami ?

—C'est entendu... répondit le comte en tendant la main au docteur. Raoul fait de moi tout ce qu'il veut ! Ce soir, quand vous reviendrez, il nous lira son projet de testament.

—A la bonne heure !... Vous voilà raisonnable... .

Pertuiset serra la main du comte et fit au vicaire de Saint-Ambroise signe de l'accompagner.

Lorsqu'ils furent hors de la chambre il s'écria, en lui prenant les mains avec effusion :

—Mon cher abbé, vous êtes un digne prêtre !... Vous êtes un grand cœur !... Préparez vite le projet de testament, afin que votre oncle puisse le copier et le signer ce soir même... Non, certes, que je prévoie une catastrophe, mais tout est possible malheureusement ! Une première fois j'ai pu enrayer le mal, mais à la seconde attaque je craindrais bien d'être impuissant, et pour amener cette seconde attaque il faudrait si peu de chose !

Le médecin quitta le jeune prêtre.

Celui-ci, après avoir envoyé le valet de chambre Jean Renaud auprès du comte Emmanuel qui ne devait jamais rester seul, regagna son appartement afin d'y préparer l'acte testamentaire que lui dictait sa charité chrétienne.

Le travail qu'il allait entreprendre était sinon bien long du moins très difficile, et c'est à peine s'il terminait ce travail au moment où le docteur revenait au château, apportant, ainsi qu'il l'avait promis, deux feuilles de papier timbré.

—Ce n'était pas indispensable, mais ça sera plus régulier, pensait-il.

Avant de voir le comte il se rendit auprès de l'abbé d'Areynes et lui demanda :

—Eh bien ?

—Eh bien ! mon cher docteur, j'ai fini... répliqua le jeune prêtre en montrant une large feuille de papier couverte de lignes serrées. Il fallait être clair et concis, et cela m'a pris beaucoup de temps... .

—Vous êtes satisfait ?

—Franchement, oui... .

—Rien de changé à l'heure du dîner ?... .

—Non... Comme d'habitude, à sept heures... .

—Il n'en est que cinq... S'il doit y avoir bataille, nous aurons le temps de la gagner... Vous n'avez pas vu notre malade depuis mon départ ?

—Non, docteur.

—Allons le trouver... .

Et les deux hommes prirent le chemin de la chambre du comte Emmanuel.

Celui-ci sommeillait, étendu tout habillé sur son lit.

Pierre Renaud veillait auprès de lui.

Pertuiset fit signe au valet de chambre de s'approcher et lui dit à voix très basse :

—Mon brave Renaud, il faut vous défier de ces sommeils-là... Je n'en veux pas. A partir de demain vous ferez faire à votre maître une promenade dans le parc après son déjeuner, et vous prolongerez cette promenade autant que possible... En rentrant il pourra fumer un peu... oh ! très peu... M. l'abbé, qui sera là, lui racontera des histoires ou fera avec lui une partie d'échecs... Enfin, on le distraira pour le tenir éveillé, car je n'admets pas qu'il dorme dans le jour... Ce serait dangereux... Vous entendez, mon cher abbé... .

—J'ai compris, et vous serez obéi, docteur.

Le comte venait de faire un mouvement.

C'était le réveil.

Il aperçut Pertuiset et lui tendit la main.

—Est-il déjà l'heure de dîner ? demanda-t-il.

—Non... il est à peine cinq heures... Mais comme il s'agit de choses graves à traiter entre vous et votre neveu, et que vous m'avez fait l'honneur de m'admettre à assister à l'entretien, en ma qualité de vieil ami, je suis revenu promptement avec mes deux feuilles de papier timbré... .

—Raoul a-t-il terminé son travail ?

—Oui, mon oncle... répondit le jeune prêtre en désignant la grande feuille pliée en quatre qu'il tenait à la main.

Le docteur vint s'asseoir au pied du lit du malade.

Le vicaire de Saint-Ambroise prit place à son chevet.

Emmanuel d'Areynes, se soulevant un peu, s'accouda sur ses oreillers et s'apprêta à écouter sans fatigue la lecture qu'allait faire le jeune prêtre.

Pierre Renaud s'était retiré discrètement.

—Puis-je commencer, mon oncle ? interrogea Raoul.

—Oui... et tu peux compter sur mon attention.

L'abbé d'Areynes déploya la feuille et lut avec une lenteur calculée :

« Ceci est mon testament.

« Moi, Emmanuel d'Areynes, comte d'Areynes et de Fenestranges, sain d'esprit, sinon de corps, je trace ici mes volontés dernières.

« Par le présent acte testamentaire je lègue à ma nièce Marie-Henriette d'Areynes, femme de Gilbert Rollin, résidant avec lui à Paris, l'usufruit d'un capital inaliénable de quatre millions cinq cent mille francs...

Le comte Emmanuel ne put retenir un geste de stupeur.

Il allait parler.

Le vicaire de Saint-Ambroise ne lui en laissa pas le temps.

—Ne m'interrompez pas, mon cher oncle, je vous en supplie ! dit-il. Permettez-moi de finir... Ecoutez-moi jusqu'au bout...

Et il reprit :

« En meubles, immeubles, et valeurs diverses dont les titres de propriété sont déposés chez mon notaire maître Pinguet, demeurant à Paris, rue des Pyramides, numéro 18, et produisent ensemble un revenu net de cent soixante-dix mille francs.

« Ce capital inaliénable de quatre millions cinq cent mille francs est réservé à l'enfant conçu et qui doit naître de ma nièce Marie-Henriette Rollin, née d'Areynes.

« L'enfant conçu, s'il vit, sera mis en possession de l'usufruit seulement de ce capital le jour où il atteindra sa vingt et unième année, ou le jour de son mariage, à la condition expresse, dans ce dernier cas, que le mariage sera précédé d'un contrat stipulant le régime de la séparation de biens.

« Sur cet usufruit l'enfant devenu majeur devra prélever une rente annuelle et viagère de douze mille francs, devant être servie à sa mère et à son père ou au survivant de l'un d'eux...

Le comte Emmanuel fit de la tête un signe de protestation.

—Non ! dit-il avec force. Rien au père !!

—Cependant... murmura le jeune prêtre.

M. d'Areynes ne la laissa point continuer.

—Non ! répéta-t-il d'un ton qui n'admettait point de réplique.

Rien à cet homme !... Rien au père ! Efface et continue...

Raoul poursuivit, après avoir rayé quelques mots pour obéir à son oncle :

« Au cas où l'enfant de Marie-Henriette Rollin, conçu à l'heure où j'écris ces lignes, ne vivrait pas assez longtemps pour jouir de l'usufruit du capital de quatre millions cinq cent mille francs, ce capital resterait inaliénable et Marie-Henriette Rollin continuerait à en toucher les revenus jusqu'à sa mort.

« Si Henriette Rollin mourait sans postérité, le capital serait alors divisé en quatre parts égales et distribuées ainsi qu'il suit :

« Un quart à la commune de Fenestranges...

En entendant cette phrase le comte Emmanuel poussa une sourde exclamation et se souleva sur ses oreillers.

—Non ! non ! pas cela, Raoul ! pas cela ! dit-il avec violence.

—Pourquoi donc, mon oncle ?

—Parce que je ne le veux pas !

—Vous êtes un enfant du village de Fenestranges, fit observer le docteur Pertuiset, pourquoi ne doteriez-vous point le pays berceau de votre famille ?

—Vous me demandez pourquoi ! répliqua le comte dont le regard étincelait. Oubliez-vous donc tous deux que les armées allemandes ont écrasé l'armée française ? qu'elles se ruent sur Paris et que Paris succombera !... La France alors sera livrée à l'Allemagne qui se taillera des provinces dans notre sol ! Victorieuse, elle imposera ses volontés brutales ; l'Alsace et la Lorraine qu'elle convoite depuis si longtemps lui seront abandonnées et, pour un temps, ne feront plus partie de notre chère France ! Et vous voulez que je donne aux Allemands, à nos ennemis héréditaires, un million ! Allons donc ! Fenestranges étant Lorraine peut devenir Allemande ! Je ne veux rien donner ! Je ne donnerai rien ! Efface cela Raoul, si tu veux que je meure en paix.

« Ce quart de ma fortune que tu souhaitais me voir léguer au village où je suis né aura un autre emploi !... Ce million sera partagé entre les Lorrains, habitants de Fenestranges, qui refuseront de reconnaître le roi de Prusse pour leur maître, si du droit du plus fort la Prusse s'empare de la Lorraine.

—C'est bien ! c'est très bien !... s'écria le Dr Pertuiset, enthousiasmé, je n'avais pas pensé à cela, moi !

—Ni moi, je l'avoue... ajouta le jeune prêtre, mais j'admire l'inspiration patriotique de mon oncle, et la clause sera changée...

—Change-la tout de suite... dit le comte Emmanuel. Ecris, je vais te dicter.

Raoul d'Areynes tira le crayon de son portefeuille.

—Dictée, mon oncle, fit-il.

Et il se tint prêt à écrire en marge.

Le vieux gentilhomme s'exprima ainsi :

« Un quart pour être partagé entre les habitants de Fenestranges, y étant nés, qui, dans le cas où l'Allemagne s'annexerait la Lorraine, quitteraient leur pays afin de rester Français. »

Raoul avait écrit.

—Tu peux continuer maintenant, reprit le comte.

Le vicaire de Saint-Ambroise poursuivit :

« Un quart pour l'Œuvre des Enfants assistés du département de la Seine.

« Un quart pour les dépôts de mendicité du département de la Seine.

« Un quart pour les infirmeries des prisons de Paris. »

Raoul avait terminé.

—Voilà tout, mon oncle, dit-il. En prenant ces dispositions vous évitez de livrer au mari d'Henriette une fortune qu'il pourrait dissiper follement et vous assurez aussi bien son avenir que celui de sa femme.

—Cela est la sagesse même, mon cher enfant !

—Ainsi, vous êtes content ?

—Oui, et je ne regrette qu'une chose...

—Laquelle ?

—C'est que tu n'aies pas voulu accepter pour en faire un digne emploi, la moitié de cette fortune.

—Celle que je possède me suffit, mon oncle, et je me reprocherais toute ma vie d'accepter quoi que ce soit au détriment de l'enfant que ma cousine mettra au monde... Cet enfant vivra, je l'espère et saura faire un noble usage de la fortune qui lui viendra de vous...

—Voulez-vous m'autoriser à vous soumettre une observation ? demanda le Dr Pertuiset.

—Certes ! dit le comte.

—L'abbé n'a point songé à vos vieux serviteurs, à ceux qui depuis si longtemps vivent à vos côtés...

—C'est vrai, murmura Raoul. Heureusement cet oubli est réparable.

—Je l'avais bien remarqué, moi, fit le comte d'Areynes. Mais j'ai trouvé inutile de le relever, parce que je m'étais occupé déjà de ces braves gens. Je garde depuis un an dans ma caisse une somme de trois cent vingt mille francs dont j'ai déterminé l'emploi... Ils répareront l'oubli fait involontairement par mon neveu... Cette somme, mon cher Raoul, je vais te la remettre avec une note indiquant les proportions dans lesquelles le partage doit être fait. Raymond Schloss et Jean Renaud auront chacun cent mille francs... Les cent vingt mille francs restant seront pour les autres. Tous seront satisfaits.

« Quant à vous mon vieil ami, poursuivit le comte en s'adressant au docteur, je ne vous laisserai pas d'argent, mais un simple souvenir, cette bague... un joyau de famille... »

Il fit glisser du doigt annulaire de sa main gauche une bague enrichie d'un magnifique diamant et la tendit au médecin en ajoutant :

—Prenez-la, mon cher Pertuiset... Vous la garderez précieusement, j'en suis certain ; elle vous rappellera que vous avez prolongé la vie de celui que vous aimiez tant, et qui vous le rendait bien !...

Le docteur, profondément ému, se pencha vers le comte et l'embrassa comme un frère.

—Merci, mon vieil ami ! fit-il d'une voix mouillée par des larmes d'attendrissement. Merci !

—Maintenant reprit M. d'Areynes il faut que je fasse deux copies de ce testament l'une restera ici, dans mon coffre-fort... l'autre sera portée par Raoul à mon notaire de Paris... Placez, je vous prie, tout ce qu'il faut sur cette table... je vais écrire...

L'abbé d'Areynes prépara ce que désirait son oncle.

Celui-ci, avec l'aide du docteur, descendit de son lit et vint s'asseoir devant la table où d'une longue et ferme écriture il copia lentement, en double, la minute du testament.

Au bas de chacune des copies il ajouta ces mots :

« Fait au château de Fenestranges, le 20 septembre 1870. »

Et il signa.

Les deux copies furent alors placées dans des enveloppes différentes sur lesquelles après les avoir scellées de cinq cachets, il écrivit cette mention, suivie de sa signature :

« CECI EST MON TESTAMENT. »

—Ah ! s'écria-t-il en se levant il me semble que j'ai le cœur plus léger !...

Il ouvrit un meuble, y plaça les deux copies et dit à Raoul :

—Quand le moment sera venu, c'est là que tu les prendras, mon enfant...

A cette minute précise Pierre Renaud entra pour annoncer :

—Monsieur le comte est servi.

LE SECRET D'UNE TOMBE

QUATRIÈME PARTIE

LA JOLIE DENTELLIÈRE

Il monta dans son coupé pour se rendre à l'hôpital, pendant que Mme Villarceau et Lucien retournaient à Passy. Mais il ne fit qu'entrer et sortir de Beaujon.

Edouard Forestier était mort, emportant le secret des révélations qu'il voulait faire à M. Delteil, lesquelles concernaient, le lecteur l'a deviné, les papiers retrouvés par Mme Prudence et l'usage qu'elle et lui en avaient voulu faire.

Après la visite de l'aumônier, Forestier était tombé en syncope ; on n'avait pu le faire revenir à lui, et il était mort étouffé par le sang.

Le docteur Delteil pouvait rentrer chez lui et y arriver presque en même temps que Mme Villarceau et Lucien. Mais il était l'homme du devoir, et, en cette circonstance, voir le sculpteur sur bois et lui parler de Forestier et de Georgette, était un devoir que lui imposait son amitié pour Lebrun et son fils.

Il remonta dans le coupé, et au lieu de dire à son cocher de le ramener rue Boulainvilliers, il se fit conduire rue Saint-Maur.

Le docteur mit le sculpteur au courant des événements de la nuit précédente et de ceux de la journée, se rapportant à Georgette et à Forestier.

Lebrun apprenait ainsi que la fiancée de son fils était la fille d'un voleur, d'un assassin ; mais aussi la fille de Marguerite Lormont, cette brave et honnête femme, cette victime du malheur, qu'il avait plusieurs fois rencontrée à l'hôtel Villarceau.

Le sculpteur était consterné.

— Mon cher Lebrun, dit M. Delteil, j'ai tenu à vous apprendre cela moi-même, et si j'ai fait comprendre à Paul qu'il devait nous laisser seuls, c'est qu'il ne doit rien savoir. Mon cher Lebrun, j'ai tenu surtout à vous dire que, n'ayant pas besoin de l'acte de naissance de Georgette, des actes de décès de son père et de sa mère, Georgette doit toujours rester Georgette, la jeune fille sans famille. Que le secret de sa naissance reste entre nous ; il est des choses que l'on doit cacher.

Georgette sait que Forestier était son père, mais elle sait aussi qu'elle est la fille de Marguerite Lormont ; le souvenir de sa mère, une sainte, la consolera d'avoir eu pour père un bandit.

Demain on conduira au cimetière le corps de Forestier, et nul étranger ne se doutera jamais que la belle jeune femme de Paul Lebrun est la fille du misérable qui a tenté d'assassiner le marquis de Mimosa.

Le sculpteur sur bois serra silencieusement la main du docteur.

XXV.—LE POISON

Léonie et Georgette s'étaient levées de bonne heure.

A huit heures, Paul entra dans le magasin. Toutes deux laissèrent échapper un cri de surprise.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Léonie d'une voix dont l'altération trahissait une vague terreur.

— Mais rien d'alarmant, ma mère, au contraire, répondit Paul gaiement ; je viens annoncer à ma chère Georgette une bonne, une heureuse nouvelle. Ma mère, vous ne connaissez pas Mlle Emilienne Lormont...

— Je n'ai jamais vu cette jeune fille, en effet, mais, hier soir, Georgette m'a longuement parlé de Mlle Emilienne.

— Eh bien, ma mère, eh bien, ma chère Georgette, je viens vous apprendre que Mlle Emilienne, la fiancée de mon ami Lucien Delteil a retrouvé sa famille. Elle est la fille d'un grand d'Espagne, le marquis de Mimosa, et le général de Vauclair et Mme de Vauclair sont ses grand-père et grand-mère. Dès hier soir, Mme Villarceau a conduit Thérèse-Inès de Mimosa, c'est ainsi qu'elle se nomme, dans les bras de son père et de ses grands-parents.

Léonie et Georgette échangèrent un regard. Celui de la brocanteuse demandait à la jeune fille de garder le silence.

— Comment as-tu appris cela ? demanda Léonie ; est-ce que tu as vu ton ami Lucien ?

— Pas encore, ma mère ; il n'est de retour à Paris que depuis hier dans l'après-midi ; mais je vais me rendre à l'hôtel Villarceau pour l'embrasser et le féliciter. C'est le docteur Delteil qui est venu hier soir, à neuf heures, nous annoncer la grande nouvelle.

— C'est tout ce qu'il vous a appris ? interrogea Léonie d'une voix hésitante.

— Oui, ma mère.

— Ah ! fit-elle, toute songeuse.

— M. Delteil, qui avait à s'entretenir en particulier avec mon père, m'a fait comprendre que je devais les laisser seuls, et je les ai quittés.

— Tu ne sais pas ce que le docteur a dit à ton père ? demanda Léonie devenue très pâle.

— Non, ma mère ; quand, après le départ de M. Delteil, je me suis retrouvé avec mon père, j'ai remarqué qu'il avait le front soucieux. " Mon père, lui ai-je dit, vous êtes contrarié ; que vous a donc dit le docteur Delteil ?

— Tu ne dois pas le savoir ", me répondit-il.

Puis il me prit dans ses bras et ajouta en m'embrassant :

— " Aime Georgette, Paul, aime-la bien, et que rien ne te contrarie et te tourmente, toi."

Vous voyez, chère mère, que ce que M. Delteil a pu dire à mon père ne touche en rien à nos joies.

Léonie resta silencieuse. L'angoisse la dévorait.

— Mais, reprit Paul, je m'aperçois que vous alliez sortir.

— Non, dit la mère, j'ai réfléchi, nous ne sortirons pas ce matin.

— Moi, fit le jeune homme, je vais à Passy ; mais à dix heures et demie précises je serai ici avec une voiture pour vous conduire toutes deux chez mon père. Soyez prêtes.

Il embrassa sa mère et Georgette, et les quitta aussitôt.

— Paul ne sait rien, dit Léonie à Georgette ; mais le docteur Delteil a tout dit à mon mari ; comme je vous le disais hier et ce matin, ma fille, on cachera avec le plus grand soin que vous êtes la fille du misérable Forestier.

— Il n'en est pas moins mon père, soupira Georgette.

— Oui. Mais vous devez être à présent pleinement rassurée par les paroles que mon mari a prononcées en embrassant son fils et que Paul nous a répétées.

— Moi, ma mère, je ne pourrai pas cacher à Paul la douloureuse vérité.

— Oui, mais attendez, vous lui direz cela plus tard.

La jeune fille remonta dans sa chambre et Mme Prudence, qui décidément ne s'occupait plus de son commerce, resta dans le salon, à demi-couchée sur le canapé, s'abandonnant au fourmillement de pensées noires qui, depuis la veille surtout, hantaient son cerveau.

Elle n'en pouvait plus douter, après la confession qu'il avait faite à sa fille, Forestier avait fait au Dr Delteil des révélations qui la couvraient de honte et allaient lui attirer la réprobation et le mépris de son fils, une nouvelle malédiction de Lebrun, qui se montrerait d'autant plus terrible et impitoyable, qu'il avait généreusement accordé un pardon dont elle se sentait indignée.

Elle resta ainsi accablée, comme anéantie, abîmée dans ses lugubres réflexions. Une seule fois elle s'était levée, réclamée au magasin avec insistance par Elisabeth.

Paul arriva exactement à l'heure qu'il avait fixée.

Georgette descendit aussitôt.

— Je suis prête, dit-elle.

— Eh bien, partons ! fit Paul.

Et comme Léonie ne bougeait pas :

— Eh bien, ma mère ? interrogea-t-il.

— Mes enfants, répondit-elle, j'ai deux ou trois comptes à préparer ; et comme il ne faut pas faire attendre votre père, vous allez me devancer rue Saint-Maur.

— Pourtant, ma mère, il était convenu...

— Oui, mon ami ; mais je te le répète, j'ai un petit travail...

Elle s'efforçait à paraître calme en se donnant une figure souriante. Toutefois, ses regards avaient des lueurs sombres qui auraient pu faire deviner à Paul son agitation intérieure, lui faire soupçonner qu'elle avait pris quelque fatale résolution.

Mais il ne s'aperçut de rien. Il venait de l'hôtel Villarceau, où il avait vu tout le monde heureux, et lui-même était tout à la joie que lui promettait cette journée.

Cependant, il était contrarié.

— Mes enfants, reprit Léonie, je vous suivrai de près ; avant midi, je vous aurai rejoints.

Il fallait faire ce qu'elle désirait.

Les deux jeunes gens partirent.

Alors, le masque que Léonie avait mis sur son visage tomba brusquement.

Comme si elle eût aperçu un objet invisible pour d'autres, ses yeux ne quittaient pas la même direction ; il y avait dans cette fixité de son regard, quelque chose de tragique qui rappelait ces personnages de l'antiquité, obéissant à une loi fatale, inexorable. Ses traits avaient pris une effrayante rigidité.

Elle s'assit devant son bureau, comme si elle eût réellement à aligner des chiffres ; mais les coudes sur la table et la tête dans ses mains, elle resta immobile.

Soudain, elle murmura :

—Je suis loin encore de la vieillesse, mais quelle existence et quel passé ! Oh ! le passé ! Pourquoi ne peut-on pas faire qu'il n'ait jamais existé ? Les souvenirs ! Pourquoi ne peut-on pas les effacer ?

Son passé, sa vie, elle voyait comme si, devant elle, un miroir magique en eût reflété l'image.

Les unes après les autres, ses années défilaient avec tous les personnages qui avaient joué un rôle dans son existence tourmentée.

D'abord elle se voyait toute petite, grelottant dans une mansarde ouverte à tous les vents, se pressant contre sa mère qui ne parvenait pas à la réchauffer et qui lui répondait par des sanglots quand elle criait : « J'ai faim ! »

Puis apparaissait la belle figure du bon docteur Villarceau. Ah ! comme elle sentait cruellement, à présent, combien elle avait été ingrate envers le bon docteur et Mme Villarceau, et peu digne de leurs bienfaits.

Et Valentine, dont elle se disait la meilleure amie, et à qui elle avait voulu faire tant de mal.

Et son mari, le meilleur des hommes, qu'elle avait abominablement trompé.

Il l'avait chassée, mais ne le méritait-elle pas ? Il l'avait séparée de son enfant, mais avait-elle encore droit aux caresses de son fils ?

Elle s'était éloignée du domicile conjugal le front haut, la haine au cœur, presque heureuse de se sentir, de pouvoir se livrer sans frein à ses passions effrénées.

Mais si, elle avait eu un sentiment vrai : son affection pour son fils. Hélas ! cela ne suffisait pas à la réhabiliter à ses propres yeux. . . . Maintenant, elle avait encore un autre sentiment vrai : celui de sa dégradation et de son indignité.

Pendant plusieurs années son existence avait été luxueuse ; l'or avait glissé entre ses mains, sans qu'elle eût jamais, dans son égoïsme, la pensée de secourir une infortune.

Elle se comparait à Forestier, le bandit. Valait-elle beaucoup mieux que lui ?

Sans doute, elle n'avait pas fracturé des meubles pour voler ; mais avait-elle été moins coupable ?

En ce moment, où le flambeau de sa conscience jetait sur son passé sa vive lumière, elle se faisait horreur.

Elle avait cru que l'amour maternel l'avait régénérée et rachetée. C'était faux, elle s'était trompée ; non, cela n'était pas, ne pouvait pas être.

Ah ! comme elle sentait bien, maintenant, que les joies de la famille lui étaient interdites, à elle, qui avait tout foulé aux pieds, qui avait oublié pendant tant d'années qu'elle était épouse, qu'elle était mère ! Quelle place pouvait-elle occuper entre cet honnête homme, qu'elle avait mortellement outragé, et son fils, et Georgette, ces deux jeunes gens d'une nature si loyale et qui méritaient si bien d'être heureux ?

Non, en admettant même la sincérité du pardon, toujours, entre son mari, ses enfants et elle, s'éleverait une barrière qui ne pourrait jamais s'abaisser.

D'ailleurs, ce pardon qui lui était accordé, son mari n'allait-il pas le retirer, à présent que le Dr Delteil lui avait fait connaître les écrasantes révélations de Forestier.

—Il le faut, il le faut ! prononça-t-elle d'une voix creuse.

Alors, avec une agitation fébrile, elle ouvrit son secrétaire. Du fond d'un des tiroirs elle tira un écrin de jade et en fit sortir un petit flacon, dont la fermeture et la monture étaient l'œuvre d'un de ces ciseleurs indous qui, avec des instruments peu perfectionnés, produisent des merveilles de patience et de délicatesse.

Dans le flacon brillait un liquide couleur de rubis. C'était un présent que lui avait fait un riche indou. Elle se souvenait que cet homme lui avait dit :

« La liqueur que contient ce flacon est un poison que j'ai expérimenté sur des gens à mon service. Si on avale tout le contenu du flacon, on tombe foudroyé ; si on en absorbe deux gouttes seulement, la mort ne vient qu'au bout de deux heures ; avec quatre gouttes, on n'a plus qu'une heure à vivre. »

Alors elle appela Elisabeth.

—Ma chère, lui dit-elle, vous m'avez toujours bien servie, et vous avez beaucoup contribué à la prospérité de cette maison. Si je dois la quitter, je veux que ce soit vous qui me remplaciez ; j'ai pris des dispositions en conséquence.

—Quoi ! madame, s'écria la demoiselle de magasin, vous songez à vous retirer ?

—Un peu plus tôt, un peu plus tard, il le faudra. Vous connaissez la clientèle, mes correspondants à l'étranger ; nul mieux que vous ne saurait continuer mon commerce.

—Je le veux bien, madame ; mais je n'ai pas l'argent nécessaire

—Ne vous inquiétez pas de cela.

Elle congédia Elisabeth, en lui disant d'envoyer chercher une voiture.

Elle mit dans une enveloppe, qu'elle cacheta, un papier que la veille, avant de se coucher, elle avait couvert de son écriture. Sur l'enveloppe, elle écrivit :

« Ceci est mon testament. »

Ensuite, elle prit une feuille blanche sur laquelle, d'une main assez ferme, elle traça ces lignes :

« Qu'on n'accuse personne de ma mort ; c'est volontairement que je quitte la vie, parce que je ne pourrais être qu'une cause d'ennuis et de tourments pour les miens. Je demande pardon à Dieu et aux êtres aimés que je laisse derrière moi. »

Alors, se plaçant devant la glace, elle avala le poison.

Un instant après, la figure couverte d'un voile épais, elle monta dans le fiacre qui l'attendait, en donnant au cocher l'adresse de son mari.

Pendant que la voiture roulait sur le pavé des rues, Léonie éprouvait une étrange sensation de bien-être ; il lui semblait ressentir dans ses veines comme un courant dont il lui était impossible de déterminer le caractère.

Une secousse de la voiture l'avertit qu'elle était arrivée.

Elle retrouva le sens de la réalité et mit pied à terre.

Paul et Georgette, venus à sa rencontre, l'attendaient sur le seuil de la porte.

Le jeune homme offrit son bras à sa mère pour la conduire à l'appartement du sculpteur sur bois.

XXVI.—EXPIATION

En montant l'escalier, Paul sentit que le bras de sa mère tremblait sous le sien, et qu'elle s'appuyait sur lui, comme lassée.

—Chère mère, lui dit-il, vous tremblez ; pourquoi ?

—Une émotion bien naturelle.

—C'est vrai. Mais vous n'avez point à redouter l'accueil qui vous attend : mon père est bon, jamais il n'a manqué à sa parole ; le pardon qu'il a promis n'est pas seulement sur ses lèvres, il est aussi dans son cœur.

—Je veux le croire, mon fils, oui, je veux le croire.

Des gouttelettes de sueur perlaient à son front.

Il entrèrent. La table était servie. Lebrun se tenait debout ; lui aussi était sous le coup d'une violente émotion.

Il fit quelques pas vers sa femme.

Celle-ci ne vit point la colère dans les yeux de son mari, ni sa bouche prête à la maudire.

—Il ne sait rien, pensa-t-elle, M. Delteil n'a pas parlé.

Et elle tomba à genoux devant le vieillard.

—Que faites-vous, Léonie ? s'écria vivement Lebrun, on ne s'agenouille que devant Dieu !

Il lui tendit la main, l'aida à se relever, la fit asseoir dans un fauteuil et, pendant quelques instants, silencieux, il la contempla avec une expression de douloureuse pitié.

Cette femme, qu'il avait connue si belle, si attirante, avait perdu non seulement sa fraîcheur, mais encore ce charme qui survit à la jeunesse ; ses lèvres étaient décolorées, ses joues pâles, ses yeux ternes, et en quelques jours ses cheveux avaient blanchi.

Lebrun ne pouvait soupçonner que, chez sa femme, un poison agissait violemment.

—Léonie, dit-il, tristement, est-ce ainsi que je devais vous revoir ?

—Vous, Auguste, répondit-elle, les années ont passé sur votre visage d'honnête homme sans en altérer les traits ; c'est que vous avez toujours eu la conscience tranquille, tandis que moi. . . .

—Léonie, ne rappelons pas le passé !

—Je ne le rappelle que pour vous montrer à quel point j'apprécie le pardon que vous avez promis à nos enfants de m'accorder, et que je sollicite à mon tour de votre générosité et de votre bonté.

—Je vous pardonne, Léonie.

—Je vous remercie, Auguste, et je remercie aussi nos enfants, qui ont si éloquemment plaidé ma cause.

—Léonie, il me semble que vous ne l'accueillez pas avec beaucoup de joie, ce pardon que vous avez tant désiré.

—C'est qu'en pensant au bonheur que j'ai laissé échapper, j'ai le regret douloureux de l'avoir perdu.

(La fin au prochain numéro)

ANNONCE DE
John Murphy & Cie

POUR LA
~
MAISON

Nouvelles Toiles
Nouvelles Nappes
Nouvelles Serviettes

Nouveaux Essuimains
Nouvelles Serviettes de Bain

Nouv. Couvrepieds Blancs
Nouv. Couvrepieds de Couleur

Nouvelles Couvertes d'Été
Nouveaux Confortables d'Été

Nouveaux Rideaux Blancs
Nouveaux Rideaux Crèmes

Nouvelles Draperies
Nouvelles Portières

Etouffes et Garnitures de toutes
Sortes pour Meubles, etc.

John Murphy & Cie
2343 Rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Metcalfe

Conditions : au comptant et un seul prix
TÉLÉPHONE 3833

MAISON FONDÉE EN 1852

C. LAVALLÉE
(SUCCESSION DE A. LAVALLÉE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce ; réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour orchestre et fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.

35, COTE ST-LAMBERT
MONTRÉAL

Un LEZARD
DANS L'ESTOMAC

Pendant les quelques années que j'ai vécu aux États-Unis, je fus atteint d'une maladie qui me faisait mourir. Avec des douleurs atroces dans l'estomac, je me sentais très faible et étais affligé de beaucoup de vents. Après avoir consulté les principaux médecins de Troy, N.-Y., et après avoir pris des centaines de remèdes, on me déclara que j'avais un lézard dans l'estomac et que ce qu'il y avait de mieux à faire était de retourner dans mon pays. Je revins donc à Montréal où on me conseilla d'aller voir M. Z. Brabant, le célèbre herboriste, 2242, rue Notre-Dame. Après m'avoir examiné, ce Monsieur me déclara que je n'avais pas plus de lézard dans l'estomac que sur la main et que tout mon mal venait de la dyspepsie. Je pris alors de ses remèdes composés de racinages, et en moins de trois mois ils me guérirent radicalement. (Signé) ARTHUR SAVARIAT, Polisseur, 156, rue Richelieu, Ste-Cunégonde.

Consultations Gratuites

Z. BRABANT
HERBORISTE
2242, Rue Notre-Dame, Montréal

GLACIÈRES ! ~ SORBETIÈRES !

\$3.00 à \$45.00 \$1.50 à \$25.00

HAMMACS \$1.00 à \$5.00

CHEZ **L. J. A. SURVEYER**
6 - RUE SAINT-LAURENT - 6

LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - - \$50,000

Bureaux : 1866, Ste-Catherine

EN FACE DE L'OPÉRA FRANÇAIS Tél. Bell 7216

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,800.00 seront distribués tous les Mercredis

1 PRIX DE	\$1,000.00
1 " "	400.00
1 " "	150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

PRIX DU BILLET - - - - - 10 CENTS

Tirage public tous les mercredis à la salle de l'Union St-Joseph, à 2 hrs p.m.

POUDRE
— POUR —
LIQUEUR DE COMTE

Préparation Hygiénique, Digestive et Fortifiante

Remplaçant avantageusement les liqueurs de la Chartreuse et de la Trappistine.

Une boîte de cette poudre suffit pour faire deux chopines et quart de liqueur. Direction dans chaque boîte. Prix : 25c la boîte.

Dans toutes les bonnes pharmacies ou envoyé franco sur réception du prix par les agents

LA PHARMACIE NATIONALE
216, SAINT-LAURENT
MONTRÉAL

DENTISTE

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROUSSEAU, L.D.S.
No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

La Nouvelle Revue
18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

12 mois	50 ^{fr}	6 mois	26 ^{fr}	3 mois	14 ^{fr}
Paris et Seine	56	Paris et Seine	29	Paris et Seine	15
Départements	62	Départements	32	Départements	17
Étranger	66	Étranger	33	Étranger	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

HOPITAL PRIVE DU DR GADBOIS
238 et 242 Rue Cadieux
Près de la rue Ste-Catherine

Fondée en 1843 par le Dr J. P. Gadbois, ex-médecin surintendant de l'Institut Murphy. Traitement rapide de l'ivresse, délire, etc. Traitement radical des habitudes d'intempérance, morphomanie, etc., par la méthode du Gold Cure.

J. B. C. TRESTLER L.C.D.
Chirurgien - Dentiste
200 RUE ST-DENIS
Au-dessus de la phar. Baridon

Extraction de dent sans douleur par le chloroforme, l'éther, le protoxide d'azote, ou la chlorure d'éthyle. Dents posées sans palais ou sur monture en or, aluminium, vulcanite, ou cellulose. Obturation en or, argent, platine, porcelaine. Couronne en or.

UN BIENFAIT POUR LE BEAU SEXE



Poitrine parfaite par les
POUDRES - ORIENTALES
LES SEULES
Qui assurent en 3 mois et sans nuire à la santé le
DEVELOPPEMENT

ET LA
Fermeté des Formes de la Poitrine
CHEZ LA FEMME
SANTÉ ET BEAUTÉ !

UNE BOITE AVEC NOTICE \$1 ; 6 BOITES \$5

En vente dans toutes les pharmacies de première classe. Dépôt général pour la Puissance :

L. A. BERNARD, 1882, Ste-Catherine
MONTREAL Tel. Bell 6,513

" LUBY "
POUR LES CHEVEUX

A. DANAIS, L. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE



45 RUE ST-LAURENT

Obstructions en or, argents et platine. Dents posées sans palais ou sur dentier en Aluminium, Celluloïde, Vulcanite, avec de magnifiques gençoives en cellulose. Extraction sans douleur par l'électricité, et anesthésie locale.

AUX DAMES

ACADEMIE FONDÉE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprendront le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essaiage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc.

ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

MESDAMES

Toutes les dames élégantes Emploient.

" CREME LA SIMON "

Mme ADELINA PATTI dit : " Elle est sans pareille." Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délicieux parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons Gercures Engélures
J. SIMON, PARIS

Agent général pour le Canada :
C. ALFRED CHOUILLOU, Montréal